IMT Nuremberg Archives

H – 883

International Court of Justice

H0883-0002

Notice.

Not to be published until presented before the tribunal in open court and then only that portion actually submitted as evidence.

Ne pas publier avant présentation devant le tribunal en audience publique et seulement la partie réellement versée au dossier.

Nicht zu veroeffentlichen vor Darlegung vor dem Gericht (Tribunal) in oeffentlicher Sitzung und dann nur jenen Teil, welcher tatsaechlich zur Beweisfuehrung uebermittelt wurde.

Не публиковать до того, как представлено на публичном заседании трибунала и только ту часть, которая предоставлена в качестве доказательства.

H0883 - 0003

I certify that none of the documents included herein have been denied by the tribunal and that this document book has been examined with the prosecution in accordance with the ruling of the tribunal dated 4 April 1946.

Je certifie qu'aucun des documents ci-inclus n'a été contesté par le Tribunal, et que ce livre de documents a été examiné par le Ministére Public suivant les règles du Tribunal, en date du 4 Avril 1946.

Ich bestaetige, dass keine der hierin enthaltenen Dokumente vom Gerichtshof abgelehnt wurden und dass dieses Dokumentenbuch gemeinsam mit der Anklagevertretung durchgesehen wurde, in Uebereinstimmung mit der Entscheidung des Gerichtshofes vom 4.April 1946.

Signature of Counsel

Signature de l'Avocat

Unterschrift des Verteidigers.

H0883-0004

Doc. Baldur v. Schirach n° 56

Extrait de " Das Archiv " Juillet I936 /S.523/524/525

Camp de travail d'éducation politique de la conduite de la jeunesse du Reich à Heidelberg

I.7.I936 A Heidelberg eut lieu du Ier au I6 juillet le troisième Camp du Travail culturel et politique du Ministère de l'Education et de la radiodiffusion de la Jeunesse du Reich.
A cette manifestation participèrent, pour formation 370 rapporteurs des questions culturelles et Chefs de stations de radiodiffusion des milieux de la "Jeunesse Hitlérienne " et des " Obergane de l'Union des jeunes filles allemandes".

Le Chef de la Jeunesse du Reich von Schirach caractérisa comme un apport à la culture allemande, le fait que les garçons et les filles soient élevés avec la conscience de la communauté et apprennent à rejeter tout ce qui les détournerait de cette communauté.

-=-=-=-=-=-=-=-

Je certifie, par la présente, que le présent extrait est conforme à l'original que j'ai en mains.

Nuremberg, le 9 février I946

Dr. Fritz SAUTER
avocat

H0883-0005

Doc. Baldur v. Schirach n° 57

Extrait de " das Archiv " mars 1935 / page 1308

A Essen, j'ai parlé le 31 Janvier 1935, sur la place de la cokerie de la mine " Frédéric- Ernestine" à Essen-Stoppenberg lors d'une réunion de jeunesse, à laquelle, grace à la T.S.F. tous les jeunes travailleurs et travailleuses allemands prirent part dans leurs usines. J'ai dit : " Si cette manifestation de jeunesse peut être nommée la plus grande manifestation de la jeunesse travailleuse du monde, la jeunesse ne doit cependant pas se laisser ensorceler par la magie des chiffres.

.....Différent de tous les autres grands mouvements socialistes du passé, nous ne sommes pas venus ici pour proclamer des droits, mais au contraire pour accomplir notre devoir."

-=-=-=-=-=-=-

Je certifie, par la présente, que le présent extrait est conforme à l'original que j'ai en mains.

Nuremberg, le 12 mars 1946

Dr. Fritz SAUTER

Avocat.

H0883-0006

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 58

EXTRAIT DE "DAS ARCHIV"- AVRIL 1935 / P.38/39

Le Dr GOEBBELS recoit les délégations de travailleurs et les vainqueurs des concours professionnels

---

30.4.1935.

.....Le Chef de la Jeunesse du Reich von SCHIRACH rappela qu'à partir du jour de sa fondation, la "Jeunesse hitlérienne" a porté un nom dont elle est fière: Union de la Jeunesse laborieuse Allemande. Toute la grande escorte actuelle de millions de "Jeunesse hitlérienne" représente, en vérité, la Jeunesse laborieuse Allemande."Cela n'a pas encore été rendu public et je voudrais bien rappeler, que 70 % de tous les services de direction de la Jeunesse hitlérienne sont occupés par de jeunes travailleurs."

Je certifie par la présente que le présent document est conforme à l'original que j'ai en mains.

Nuremberg, le 27 février 1946.

Avocat:

Dr. Fritz SAUTER

H0883-0007

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 59

Extrait

de

"Das Archiv".....JUIN 1938

3.6.38 - DEVOIRS DE L'ACADEMIE DU REICH POUR LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ALLEMANDE

A la fête célébrée pour donner des directives relatives à l'Académie pour la conduite de la jeunesse dans le Brunswick, von SCHIRACH fit, entr'autres les déclarations suivantes :

"en ma qualité de responsable principal de l'éducation intellectuelle de la jeunesse qui m'est confiée, dans ces lieux ou les futurs chefs de la jeunesse allemande doivent être formés, je voudrais exhorter tous mes collaborateurs à ne pas penser uniquement au domaine géographique de notre peuple, mais aussi à se souvenir toujours du domaine intellectuel de cette nation. Ce doit être l'Allemagne tout entière que nous devons servir; nous n'avons pas le droit de réduire nous-mêmes cette Allemagne en excluant de son royaume l'une ou l'autre de ses tendances spirituelles sous prétexte que l'on n'a pas besoin d'elle".

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original que j'ai en mains.

Nuremberg, le 14 février 1946.

Avocat
Dr.Fritz SAUTER

H0883 - 0008

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 59 a

Extrait

de

"Das Archiv", avril 1939- Page 20

20.4.1939.

DEBUT DU TRAVAIL DE L'ACADEMIE

POUR LA DIRECTION DE LA JEUNESSE

"La formation de la première année fut entreprise d'abord sur le terrain de l'Académie du Reich pour l'éducation physique.

Von SCHIRACH inaugura à l'école des Chefs du Reich à Potsdam le premier cours des élèves-Fuehrer de la Jeunesse hitlérienne qui, avant la fin de leur perfectionnement, étaient destinés à l'Académie pour la conduite de la jeunesse.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original que j'ai en mains.

Nuremberg, le 18 Mars 1946.

Avocat

Dr. Fritz SAUTER

H0883-0009

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 60

Extrait de "Das Archiv", Octobre 1935- Page 1004

COURS DE DROIT POUR LA JEUNESSE DANS LES UNIVERSITES

11.10.1935.

Des pourparlers entre le Ministère de l'Education du Reich et la Jeunesse hitlérienne ont conduit à la première institution d'un cours de droit pour la jeunesse dans les Universités de Bonn et de Kiel. Ces cours doivent comprendre l'ensemble du droit de la jeunesse du point de vue pratique et théorique, et ceci :

1o- par la connaissance de cas de droit importants, grâce à des conférences faites par des spécialistes de la législation pénale, de l'exécution des peines, etc....

2o- par le perfectionnement des forces créatrices universitaires, après la fixation de la situation juridique présente, grâce à une coopération commune.

La continuation des cours de droit pour la jeunesse qui avaient commencé dans le semestre d'hiver 1935/1936, à Kiel, a été confiée au Professeur Dr SCHAFFSTEIN.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original que j'ai en mains.

Nuremberg, le 27 février 1946.

Avocat:
Dr Fritz SAUTER.

H0883-0010

Document Baldur von Schirach N° 61.

Extrait de " Das Archiv ", octobre 1935 / Page 933

Service juridique du Reich
a la Direction de la jeunesse du Reich

22.10.1935.

Le Chef de la jeunesse du Reich von Schirach.....
.... a institue aupres de la Direction de la jeunesse du Reich un service juridique a la Direction duquel il a nomme l' Oberbannfuehrer Dr. Theo Goldmann
.....Le Oberbannfuehrer Dr Goldmann a donne dans le " Volkischer Beobachter " (VB du 25.10.1935) un apercu sur le travail du nouveau service qui a, par consequent, les attributions suivantes :

1. Etudes des questions juridiques concernant la jeunesse hitlerienne ainsi que projet et examen d'exposes, expertise de cas litigieux, conseils aux procs, representation au proces.
2. Cooperation a la creation et a l'elaboration scientifiques d'un nouveau droit de la jeunesse, par exemple dans le droit au travail de la jeunesse.
3. formation de la jeunesse a la comprehension d'un droit special,
4. Cooperation dans la pratique aux soins a donner a la jeunesse, particulierement application de la conception de la jeunesse hitlerienne dans l'exercice du droit educatif concernant la jeunesse par les tribunaux et les autorites.

H0883 - 0011

Document Baldur von Schirach N° 61.

Je certifie que le present extrait est conforme à l'original que j'ai en mains.

Nuremberg le 27 fevrier 1946.

Dr. Fritz Sauter.

H0883-0012

Document Baldur von Schirach N° 62.

Extrait de " Das Archiv" mars 1938/ page 1568.

Education juridique de la Jeunesse
hitlerienne par l'Association des juristes,
nationaux-socialistes.

" Par l'education juridique projetee, la jeunesse allemande toute entiere doit se familiariser avec l'essence et l'expression du droit allemand .

De cette façon, la lacune existant depuis longtemps dans l'education de la jeunesse allemande doit etre comblee.

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

Je certifie que le present extrait est conforme a l'original que j'ai en main.

Nuremberg le 9 fevrier 1946.

Dr. Fritz Sauter
Avocat.

H0883-0013

Document Baldur von Schirach. N° 63.

Extrait de " Das Archiv", octobre 1936 / page 986/987.

Lors d'une session du Comite du Droit de la jeunesse de l'Academie de droit allemand, le 22 octobre ou on délibera finalement sur les lois concernant le travail des enfants et l'horaire du travail des jeunes von Schirach pris position sur le droit de travail de la jeunesse.
von Schirach traita d'abord la question des congés de la jeunesse ouvriere et accentua que l'accord de 18 jours pour les camarades ages de 14 à 16 ans, de 15 jours pour les camarades de 17 ans et de 12 jours pour ceux de 18 ans, signifiait non seulement la realisation d'un simple droit biologique, mais aussi l'acquittement d'une redevance de gratitude à l'egard de la jeunesse laborieuse.....
La frequentation de l'ecole professionnelle doit être considerée systematiquement comme étant une partie de l'éducation professionnelle. C'est pourquoi le temps de la fréquentation de l'ecole professionnelle doit être englobé dans les heures de travail.

-.-.-.-.-.-.-.-.-

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original que j'ai en mains.
Nuremberg le 12 mars 1946.

Dr. Fritz Sauter.
Avocat.

H0883 - 0014

Document Baldur von Schirach N° 64.

Extrait de " Das Archiv , avril 1938, Page 96/97.

La loi de la Protection de la jeunesse proposee par von Schirach fut enfin proclamée le 30 avril 1938.

Par cette loi le travail des enfants fut systématiquement interdit , l'âge limite fut porté de 16 a 18 ans, le travail de nuit pour les jeunes systematiquement interdit, l'extension des fins de semaines introduite et les conges pour les jeunes au-dessous de 16 ans fixe à un minimum de 15 jours -

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original que j'ai en mains.-

Nuremberg le 27 fevrier 1946.

Dr. Fritz Sauter
Avocat .

H0883-0015

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No 65

Extrait de "Das Archiv" Janvier 1938 /page 1341

Nouveau cours d'instruction pour le service des communes

13-1-38

Décidé entre le groupe d'exploitation "Trafic et Exploitations publiques", la Diète des communes allemandes et le jeunesse Hitlérienne.

Cours commun d'instruction pour les jeunes recrues des administrations des communes allemandes et des emploitations communales, avec présentation d'un certain nombre d'innovations.

J'atteste par la présente que l'extrait ci-dessus est la copie conforme de l'original

Nuremberg, le 9 Février 1946

signé : Dr. F. SAUTER

Avocat.

H0883-0016

Document Baldur v.Schirach N.66

Extrait

de

"Les Archives", août 1935, page 673

Mise sur pied du Service rural

de la Jeunesse hitlérienne

7.8.1935

Le Service rural de la H.J. (Jeunesse hitlérienne) a fait savoir après la conclusion de ses travaux de recensement administratif et technique pour l'année 1935, que durant cette année plus de 4850 jeunes appartenant à toutes les professions ont travaillé dans environ 300 groupes de Service rural et que pour l'année 1936 il faut compter sur un nombre minimun de 10.000 jeunes occupés par le Service rural.

Pour copie conforme:

Nuremberg, 27 février 1946.

l'Avocat

Dr. Fritz Sauter

Munich, Neuhauserstr. 50/II

H0883 - 0017

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No 66a

Extrait de "Das Archiv" Janvier 1937/page 1463/1464.

Développement du service rural de la Jeunesse Hitlérienne en 1936.

7.1.37

Le "Voelkische Beobachter" du 7.1.37 a donné au début d'une semaine de propagande du service rural de la jeunesse Hitlérienne, organisée du 6 au 12 Janvier, un aperçu du développement du service rural de la Jeunesse Hitlérienne en 1936, dans lequel en 462 groupes et 6608 membres avaient travaillé.

J'atteste par la présente que l'extrait ci-dessus est la copie conforme de l'original.

Nurenberg, le 15 Mars 1946.

Avocat

Dr. F. SAUTER

H0883-0018

DOCUMENT BALDUR V. SCHIRACH No 67

Extrait de "Das Archiv " Juillet 1936/page 593.

Main d'oeuvre féminine pour l'agriculture. Emploi de la Ligue des jeunes filles allemandes 1.7.36.

J'atteste par la présente que le document ci-dessus est la copie conforme de l'original.

Nuremberg, le 16 Mars 1946

Avocat

Dr. F. SAUTER

H0883-0019

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 69

EXTRAIT DE "DAS ARCHIV", SEPTEMBRE 1936/PAGE 869

5.9.36- "Réunion nationale du Service rural de la Jeunesse Hitlérienne".

Les 5 et 6 septembre eut lieu à Tilsitt, la première réunion nationale du Service rural de la Jeunesse Hitlérienne au cours de laquelle 700 Chefs et plus de 100 monitrices du Service de la Jeunesse Hitlérienne, de toutes les parties du Reich, réunis dans un camp, ont été instruits dans toutes les questions concernant le Service rural.

V.SCHIRACH souligna les liens existant entre le Service rural et l'ensemble de la Jeunesse Hitlérienne d'une part, et la campagne allemande d'autre part.

Le service rural se trouve encore dans un stade d'essai. C'eut été faux, en effet, s'il avait pris une trop grande extension, dans l'espace de deux ans car, dans ce cas, on aurait pu facilement retomber dans la fausse politique des années précédentes. etc....

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 11 février 1946.

Avocat:

Dr. Fritz Sauter

H0883-0020

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 70

EXTRAIT DE " DAS ARCHIV", DECEMBRE 1936/ PAGE 1329

1.12.36- Le Service rural de la Jeunesse hitlérienne est une période préparatoire à la colonisation.

"Les jeunes gens qui auront fait preuve, pendant leur travail au Service rural et en particulier dans les groupes cantonnés dans les villages d'aptitudes professionnelles et de conceptions modernes, seront pris à l'avenir, particulièrement en considération et favorisés lors du choix des colons.

Comme première conséquence pratique de cet arrangement, on a entrepris une action spéciale du délégué à la colonisation, offrant dans chaque Gau, à environ 20 personnes du Service rural ou Chefs de service, la possibilité de s'établir dans une colonie du pays.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 8 février 1946.

Avocat:

Dr. Fritz SAUTER.

H0883-0021

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 71

EXTRAIT DE "DAS ARCHIV", FEVRIER 1938 / PAGES 1406-1407

Recrutement de membres de la Jeunesse hitlérienne pour des professions rurales.

"La Jeunesse hitlérienne a, au cours du mois de février et en collaboration avec le Ravitaillement du Reich....., entrepris une action en vue de recruter de la main-d'oeuvre pour les travaux à la campagne, action qui a débuté le 2 février, par une manifestation à Berlin.

Le Chef de la Jeunesse du Reich, v.S., déclara, lors d'un appel :" Pour se rendre indépendants de l'étranger au point de vue de la nourriture, il est nécessaire d'assurer à l'agriculture allemande un apport constant et riche de jeunes gens". Trouver des spécialistes pour l'agriculture, voici un des problèmes les plus urgents.....

Le travail de la terre et les travaux ménagers de la campagne ne sont pas seulement nécessaires, mais constituent également des professions respectables. Entrer dans ces professions c'est aller vers un avenir sûr, car on vous garantit le droit à parfaire votre instruction, la possibilité de vous élever et une existence suffisante.

Il s'agit de gagner à ces professions surtout les jeunes gens et les jeunes filles de la campagne, afin de les conserver

H0883-0022

à la terre et à ses travaux.

L'action du recrutement de la Jeunesse Hitlérienne s'adressait à l'agriculture, en exigeant qu'à partir du printemps 1938, il n'existât plus aucune entreprise ou un contrat d'apprentissage formé ne fut pas passé avec les jeunes gens y travaillant.

(Apprentissage agricole créé en 1936; apprentissage des travaux ménagers ruraux.)

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 9 Février 1946.

Avocat:

Dr Fritz SAUTER.

H0883-0023

Doc. Bald. V. SCHIRACH

N° 72

E X T R A I T

de

"Das Archiv", juillet 1938/Page 467

3.7.38 "SCHIRACH ordonne de remedier a la desertion des campagnes.

Le Chef de la Jeunesse du Reich, Von SCHIRACH, a pris la parole à Maria-Saal, en Carinthie, lors d'une session des rapporteurs agricoles de la Jeunesse Hitlerienne de toutes les parties du Reich, en designant les remèdes a apporter à la desertion des campagnes, comme etant la tâche la plus decisive, qui soit confiee a la jeunesse allemande.

(L'emigration vers la ville de la jeunesse des campagnes ne pourra jamais être contre-balancee par un mouvement en sens inverse de la jeunesse des villes vers les campagnes. Il faut plutôt exiger que la ville apporte, pour remedier a ce mouvement d'emigration, sa contribution dans le domaine culturel)".

Je certifie que le present extrait est conforme à l'original en ma possession.

NUREMBERG, le 12 mars 1946

Avocat :

Dr Fritz SAUTER

H0883 - 0024

Document Baldur v.Schirach No.74

Extrait de "Das Archiv" janvier 1938

Page 1273

"Le procès du service rural en 1937

... qu'au cours de l'année 1937, 14888 jeunes gens étaient employés au service rural, dans 1173 groupes . Plus de 6% des jeunes gens et 15% des jeunes filles, employés par ce service en 1937, optèrent définitivement pour la campagne, ce qui représente presque 1500 jeunes gens et jeunes filles ...

Le service rural féminin, avec ses 311 groupes et 3500 jeunes filles, en chiffre rond, est devenu presque quatre fois plus important par rapport aux chiffres de l'année précédente.

60% de tous les groupes (713) travaillèrent en groupes de village."

11.1.38

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 9 février 1946

Avocat:

Dr. Fritz Sauter

Munich, Neuhauserstr. 50 / II

(vis-à-vis du café Furstenhof)

H0883-0025

Document Baldur v.Schirach No.75

Extrait de "Das Archiv" janvier 1938 / page 1257

5.1.1938

A tout membre de l'Association des Jeunes Filles allemandes, il est imposé le devoir d'accomplir le travail ménager, entre 14 et 21 ans.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 9 février 1946

Avocat

Dr. Fritz Sauter

H0883-0026

DOCUMENT BALDUR v. SCHIRACH

No 76

Extrait de: "Révolution dans l'éducation"

(Editions Franz Eher 1938)

Page 161

"Et il en sera de même en ce qui concerne les livres. Nous créerons, dans chaque foyer, une bibliothèque propre, qui devra refléter le visage de notre Reich dans sa grandeur historique et artistique. Elle devra conduire notre jeunesse aux sources de l'âme allemande et la guider inconsciemment à reconnaître les vraies joies de la vie - Les hommes, chez qui on a éveillé de bonne heure l'intérêt à la lecture, ne se sentent, aussi étranger que cela puisse paraître, jamais seuls, pour autant qu'ils vivent un livre à la main - Pour eux, même au déclin de leur vie, le village le plus isolé, qu'un autre âge nommait abandonné de Dieu, mais que nous aimerions à nommer béni de Dieu, constitue malgré le manque des distractions de la ville, c'est-à-dire sans bar ni cinéma, une vie complète.

-.-.-.-.-.-.-.-.-

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 9 mars 1946

avocat

Dr. Fritz Sauter.

H0883-0027

DOCUMENT BALDUR v. SCHIRACH
No 77

Extrait de "Das Archiv" Novembre 1938/page 1343

3.11.38 - Discours à l'occasion de la "Première semaine du livre de la Grande-Allemagne"

Dans la salle des fêtes de la "Hofburg" (Chateau Impérial) à Vienne, V.s. déclara:

"Je ne puis, malheureusement, pas m'empêcher de faire une triste constatation à l'égard de bien des éditeurs de soi-disant livres pour la jeunesse. Je voudrais pour ceux-ci, en modification du dicton bien connu, créer ce mot: Bien des hommes se sentent attirés par le gain, mais très peu sont choisis comme éducateurs -
Autant certains livres allemands pour enfants sont parfaits, exemplaires et artistiquement remarquables, autant il faut avouer que, dans ce domaine aussi, à côté d'ouvrages vraiment remarquables, on produit également beaucoup de non valeur.

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 9 février 1946

Avocat
Dr. Fritz Sauter

H0883 - 0028

DOCUMENT BALDUR v. SCHIRACH

No 78

Extrait

de

"Das Archiv", Mai 1937/page 140/141

Camp des Chefs du Reich de la Jeunesse Hitlérienne

à Weimar.

Lors de la manifestation d'ouverture au Théatre National allemand....v. Schirach parla.....de la position prise par la jeunesse nationale-socialiste à l'égard de Goethe.

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 21.II.46

Avocat:

Dr. Fritz Sauter

H0883 - 0029

Document Schrach No 79

Extrait

de

"Révolution de l'Education"

(discours des années de la reconstruction)

Editeur: Franz Eher Succ., Munich 1938

Discours sur "L'homme s'adonnant aux beaux arts" au Théâtre national allemand à Weimar 1938

Page 181:

Seul l'homme vraiment supérieur et souverain peut se permettre de reconnaitre librement et avec gratitude sa dépendance à l'égard d'autres forces spirituelles, parce qu'il lui reste à lui-même, déduction faite de ce qui le formait de l'extérieur, tant de choses qui lui sont propres qu'il n'en reste pas moins aussi grand devant nous. Oui, C'est justement cette capacité, force intérieure et vérité, de s'avouer à lui-même et d'avouer aux autres ses ancêtres spirituels qui est un signe infaillible de la grandeur humaine. C'est ainsi que s'explique le fait que les hommes les plus remarquables, tout en étant conscients de leur propre valeur, sont presque toujours des hommes de la plus grande simplicité, tandis que la suffisance, la vanité et l'importance exagérée qu'on attribue à sa propre personne peuvent laisser supposer que celui qui possède ces défauts est un individu insignifiant et mesquin. La grande personnalité agit toujours dans la simplicité d'un coeur non déformé par la civilisation. Elle obéit aux impulsions nobles de celui-ci même quand elle n'en récolte que des déceptions. La nature généreuse agit avec impulsion non pour en récolter de la gratitude ou des remer-

H0883-0030

ciements. C'est pourquoi elle est grande dans les occasions de la vie quotidienne et grande dans les petites choses. Seul peut faire à la longue de grandes choses celui qui est toujours prêt à se mettre lui-même au service de sa conviction avec tout ce qu'il a conquis par la vie. Plein de foi dans son idéal, ce n'est pas l'argent ni un bien quelconque ni les charges ni les honneurs, ni même l'opinion que ses semblables pourraient avoir de lui et qu'on nomme "bonne réputation" qui signifieront quelque chose, quand il s'agira des combats décisifs de sa foi. Par cette attitude il est un homme libre. Elle ne lui donne pas seulement la force mais le calme et la modération.

Page 183.

J'ai assigné comme mission au Festival de Weimar de cultiver avant tout cet art que nous appelons classique sans que nous nous limitions par là aux significations historiques et littéraires étroites du concept.

Ici nous rendons hommage aux grands esprits de

H0883 - 0031

l'intelligence, de l'âme et du caractère. Si en ces lieux nous ne voulons pas laisser parler l'art dramatique contemporain, ce n'est pas parce que nous rendons hommage aux conceptions de quelques hypocondes, qui croient que nous voulons faire de l'indigence une vertu et que par ce fait nous renonçons aux dramatiques contemporains parce que nous n'en n'avons pas. Au contraire - Weimar à sa mission classique et nous voulons, conscients que nous sommes devant la responsabilité de cette mission et les grandes et chères puissances qu'elle incarne qu'à tout jamais la jeunesse se souvienne en se rappelant de cette ville des oeuvres classiques. L'ouverture de ces festivités de l'Année dernière m'ont donné l'occasion d'établir dans ses détails l'étroite corrélation entre les idées de Goethe et celles de notre éducation en commun. On devra donc comprendre que la jeune génération de notre peuple fait son pélérinage annuel avant tout chez lui et par là également chez tous les autres bons génies de ces lieux.- Nous avons dans les journées théatrales de la Hitler Jugend qui ont eu lieu la première fois à Bochum avec un grand succès et qui auront bien cette année à Hambourg une manifestation comme aucune autre au monde, qui doit uniquement servir d'expression au drame contemporain. De ce fait les Journées Théatrales de la jeunesse du Reich sont une continuation à la construction du grand édifice des lettres allemandes basé sur les fondements de Weimar que nous ne considérons dans ce cas non pas comme une ville mais comme symbole, celui du génie allemand.

.....

H0883 - 0032

Doc. Baldur v. Schirach

Page I90

" C'est pourquoi nous considérons que toute question relative à la jeunesse, que ce soit sur le plan social-politique professionnel, ou sur le plan artistique ou de toute autre espèce, comme une question à laquelle nous devons répondre. Nous considérons notre jeunesse comme une unité et en vérité la jeunesse actuelle est une telle unité.

Page I92

Autrefois il était de bon ton pour la jeunesse de jeter un regard dédaigneux sur toute activité artistique et de s'en moquer. Il y en avait beaucoup dans cette jeunesse qui avaient honte des plaisirs que les arts pouvaient leur procurer et s'en cachaient devant des tiers afin de ne pas être en butte aux sarcasmes de leurs camarades. Ce plaisir des arts et cette disposition à la musique, aux paroles, images et monuments est une faveur particulière que la divinité à faite à nous allemands. Depuis longtemps la jeunesse a compris que cette Allemagne n'est pas seulement un territoire géographique et que nous ne devons pas seulement monter la garde devant nos paysages et nos villes mais aussi devant nos symphonies, nos drames littéraires, nos chants et nos poèmes. Elle sait que la patrie qui nous a été donnée par Dieu et tout ce qui a été fait avec la foi en cette patrie forment un ensemble. La Prusse et l'Autriche, la Saxe et la Bavière et beaucoup d'autres provinces encore sont des parties de notre Reich. Nous ne pouvons pas laisser séparer de nous une seule de ces provinces sans ouvrir une plaie qui devrait saigner toujours. Mais en dehors d'elle et par-dessus .....

H0883-0033

Nous avons nos provinces spirituelles qui ne peuvent jamais être séparées du corps du Reich.

Ce sont les fiers Etats du chant des Niebelungen avec leurs légendes et leurs contes, l'Etat classique et romantique de notre poésie et de notre musique, notre philosophie et nos beaux-arts. "

-=-=-=-=-=-=-=-

Je certifie par la présente, la conformité exacte de l'extrait ci-dessus avec l'original dont je suis en possession.

Nuremberg, le I6 Mars I946

L'Avocat

Dr. Fritz Sauter

H0883 - 0034

Document Baldur v. Schirach N°80

E x t r a i t

de

"Das Archiv", Juin 1937, page 285

Session nationale de la culture de la jeunesse hitlérienne à Weimar

13.6.37

Du 13 au 15 juin a eu lieu à Weimar une se ssion nationale de la culture de la jeunesse hitlérienne, qui a été couronnée par un discours du Chef de la jeunesse du Reich allemand, von Schirach, sur la signification de Goethe dans l'éducation nationale-socialiste de la jeunesse. Ajoutant aux déclarations faites le 20 mai pendant lapériode de camp des chefs nationaux de la jeunesse hitlérienne, von Schirach déclara entre autres chose ce qui suit : " Goethe, en un temps où l'Allemagne se composait encore d'une mosaïque d'états isolés, a déjà eu l'idée d'une éducation nationale allemande unitaire.

Au principe de conduite autonome de la jeunesse correspond le mot de Goethe: " La jeunesse se forme de nouveau au contact de la jeunesse."

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 16 Mars 1946

Avocat :

Dr. Fritz Sauter

H0883 - 0035

Document Baldur von Schirach N° 81

Extrait de : " Das Archiv", février 1939

Journées musicales de la jeunesse hitlérienne.

".....Les 4 journées musicales nationales de la jeunesse hitlérienne ont eu lieu à Leipzig du 9 au 12 février. La conclusion a revêtu la forme d'une solennité organisée par la jeunesse elle-même dans la halle aux draps, au cours de laquelle le chef de la jeunesse du Reich allemand, von Schirach, a pris la parole."

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 18 février 1946

Avocat :

Dr. Fritz Sauter

H0883-0036

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 82

Extrait

de

"Das Archiv", avril 1937, page 21

SEMAINE NATIONALE DU THEATRE DE LA JEUNESSE HITLERIENNE A BOCHUM.

A Bochum, a eu lieu du 11 au 18 avril, sous le patronage du Chef de la Jeunesse du Reich allemand, von SCHIRACH et du Ministre de la Propagande du Reich, Dr GOEBBELS, une semaine nationale de théâtre de la HJ (Jeunesse Hitlérienne).

Pour copie conforme à l'original.

Nuremberg, le 21.II.46

l'Avocat,

Dr.Fritz SAUTER.

H0883 - 0037

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 83

Extrait

de

"Das Archiv" d'octobre 1938, page 1042

JOURNEES NATIONALES DE THEATRE DE LA JEUNESSE HITLERIENNE-HAMBOURG 28 AU 30 OCTOBRE 1938.

Discours de v.SCHIRACH " Au commencement était le chant".

Il dépeignit la fréquentation croissante des théâtres par la jeunesse et s'éleva contre les imitateurs de la véritable expression créatrice des jeunes artistes.

Pour copie conforme à l'original.

Nuremberg, le 9 février 1946.

l'Avocat :

Dr. Fritz SAUTER.

H0883 - 0038

Doc. Baldur V. SCHIRACH

N° 84

Extrait du livre

"Bonne Annee 1944"

Don de Noël du Service Social de guerre

du Reichsleiter V. SCHIRACH

Edite par l'Imprimerie de Darmstadt, Darmstadt.

Page 54 :

Crêche de Noël bavaroise

Tout autour de l'Enfant Jesus flotte un sourire,
Et même le boeuf et l'âne paraissent rire,
Au fond de la grotte l'on voit les beaux objets,
Que les pâtres aiment a sculpter dans les pres,
Les jouets de bois qu'ils ont si joliment peints ;
Le bon Joseph fume une pipe delicieuse,
Au feu de la lanterne il rechauffe ses mains
Mais Marie frissonne et soupire silencieuse,
Dans un vide lointain vont mourir ses pensees,
Ses lèvres demeurent au sourire fermees.

Baldur Von SCHIRACH

La Prière de Wessebrunn

(Manuscrit de Munich du 8ème siècle)

J'entendais les mortels remplis d'etonnement :
La terre n'existait pas ni le firmament,
Ni l'arbre ni les monts n'elevaient leur grandeur ,
Le soleil ne montrait pas encor sa splendeur,
Des nuits la lune ne perçait la profondeur,

H0883-0039

Doc. Baldur v. SCHIRACH

N° 84

Des flots l'on n'entendait le sourd mugissement,
Il n'y avait alors ni fin ni changement,
Mais en ce temps règnait seul le Dieu tout puissant .....

Pour copie conforme
Nuremberg, le 14 mars 1946

l'Avocat :
Dr Fritz SAUTER

H0883-0040

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 85

Extrait

de

"Das Archiv", mars 1935, page 1782

LE CHEF DE LA JEUNESSE DU REICH DANS LE TERRITOIRE DE LA SARRE.

9.3.1935.

Après que le territoire de la Sarre ait été incorporé dans le Reich, le Chef de la Jeunesse du Reich, von SCHIRACH, fit les 9 et 10 mars.....dans le territoire de la Sarre, un voyage circulaire au cours duquel il passa l'inspection de la Jeunesse hitlérienne locale. Dans une manifestation à Sarrebruck.....v.SCHIRACH repoussa l'affirmation selon laquelle la H.J. (Jeunesse hitlérienne) était sans Dieu ou sans religion et affirma le caractère socialiste fondamental de la Jeunesse nationale-socialiste. Là-dessus, le Chef de la Jeunesse du Reich se rendit à Sulzbach et de là à la fosse Mollin, ou il insista devant le personnel rassemblé sur le rôle de la H.J. dans la création du socialisme allemand.

Pour copie conforme à l'original.

Nuremberg, le 27 février 1946.

l'Avocat.

Dr Fritz SAUTER.

H0883-0041

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 86

Extrait

de

"Das Archiv", d'octobre 1936, page 973

27.10.36- " Dans un congrès des chefs de la H.J. (Jeunesse hitlérienne) tenu à Fribourg (auquel tous les chefs régionaux et toutes les cheftaines de Gau prirent part), von SCHIRACH déclara au cours d'une manifestation sur le Muensterplatz :

..... Si nous remplissons notre devoir, nous remplissons aussi nos devoirs envers Dieu.

Je ne tolère, dans cette jeunesse, personne qui ne croie pas en Dieu."

Pour copie conforme à l'original.

Nuremberg, le 6.2.1946

l'Avocat:

Dr. Fritz SAUTER.

H0883 - 0042

Baldur v. Schirach n° 87

Extrait de " Révolution dans l'Education " (Editions Fraz Eher I938)

Extrait de la Péroraison de l'allocution

" Au dessus-de nous un Dieu "

Page I50

" En dépit de toutes les attaques des adversaires de notre jeunesse, nous nous tenons debout dans notre foi en notre drapeau, en notre Fuehrer et son peuple et pensons pouvoir un jour comparaître plein d'humilité devant le Juge éternel de l'univers et espérons et croyons que sa clémence voudra bien reconnaître la cause première de notre vouloir, l'amour de Lui. Voici la jeunesse et elle courbe la tête."

-=-=-=-=-=-=-=-

Pour copie Conforme

Nuremberg, le 9 Mars I946

Avocat !
Dr. Fritz Sauter
Munich Neuhauserstr. 50/n

H0883-0043

Doc. Baldur v. Schirach N°88

Extrait de "Archives" Octobre 1936 page 972/973

v. Schirach sur la religiosité de la jeunesse hitlérienne

19.10.36

Le Chef de la Jeunesse du Reich v. Schirach déclara à l'occasion de la consécration de 12000 drapeaux de la Hitlerjugend au Champ de Mai à Dusseldorf entre autre ce qui suit :

> Puissent les responsables de l'Eglise savoir s'il est mieux de posséder une jeunesse animée du sentiement qu'en servant la peuple elle sert en même temps le Tout-Puissant, ou de devoir assister à ce qui, se déroule aujourd'hui en Espagne.....
>
> .....Tout éducateur véritable doit être en même temps un éducateur du sentiment religieux, qui est la base de toute activité éducatrice. "

Pour copie conforme.

Nuremberg, le 6.2.1946

Avocat !

Dr. Fritz Sauter

H0883 - 0044

Document Baldur v. Schirach 89

Extrait de "Archives" Octobre 1934 /Pages 970/971

Le Führer de la jeunesse du Reich à Cologne et Leipzig
13.10.1934.

Cologne:

"Il salua pour commencer les dizaines de milliers de jeunes, qui venant des rangs des organisations de Jeunesse catholique, s'étaient ralliés à la Jeunesse Hitlérienne au cours des mois précédents et dont la venue constituait un acte de foi en l'unité de la jeunesse et, avec elle, en l'unité du Reich.

"Vous êtes maintenant dans nos rangs depuis plusieurs mois et savez par vous-mêmes qu'il est parfaitement possible de rester fidèle à sa conception religieuse au sein de la jeunesse hitlélienne...

Leipzig:

Se référant à ceux qui étaient venus des organisations de Jeunesse catholique à la Jeunesse Hitlérienne, il s'éleva contre ceux qui croyaient qu'il existait quelque chose comme une gymnastique confessionnelle". Cet état d'esprit nous est intolérable et doit être surmonté. Mais il ne faut pas procéder de telle façon qu'ils étendent leur attaque à la religion. Le chef de la jeunesse doit adopter en toutes ces questions une attitude absolument neutre et ne peut laisser s'instaurer dans son équipe et entre ses collaborateurs un conflit de conscience, dont il ne peut et ne doit prendre la responsabilité. Il est parfaitement possible de concilier le service de la Jeunesse Hitlérienne et la conviction religieuse. Le domaine de l'activité religieuse des jeunes d'Hitler

H0883 – 0045

Document Schirach No 89

est en dehors de la Jeunesse Hitlérienne ; au sein des organisations de la J. H. le jeune garcon et la jeune fille appartient exclusivement à l'Etat et à la famille.

.-.-.-.-.-.-.

Pour copie conforme.

Nuremberg, le 13 Mars 1946.

Avocat.

Dr. Fritz Sauter

Münich, Neuhauserstr. 50/11

H0883-0046

Document Schirach No 90

Extrait de "Archives" Juillet "1936/Page 511

Fête pour le 10e Anniversaire du Jour du Parti du Reich à Weimar 1936.

4.7.36.

v. Schirach se défendit contre le reproche que la Jeunesse hitlérienne s'opposât aux confessions, aux autels et à la religion et dit au cours d'une manifestation de la J.H. sur la place du marché à Weimar :

"Nous pensons que par notre fidèle service et notre attachement à notre peuple et à notre Fuehrer nous accomplissons une oeuvre qui peut également trouver grâce devant la face de l'Eternel."

.-.-.-.-.

Pour copie conforme.

Nuremberg, le 9 Février 1946.

Avocat.

Dr. Fritz Sauter.

H0883 – 0047

Doc. Baldur v. SCHIRACH

N° 91

E X T R A I T

de

"Archives" juin 1937/Page 275

Service de la Jeunesse Hitlerienne et activite confessionnelle.

26.6.37

Le chef de la Jeunesse du Reich allemand et chef de la jeunesse du Reich du NSDAP, a publie deux decisions qui concernent les rapports entre le service de la jeunesse hitlerienne et l'education religieuse par l'eglise en ce qui concerne la repartition du temps et la double appartenance et etablissent en principe ce rapport en liaison avec le plan de service de la J.H.

La première disposition donne, "prenant ainsi en consideration la mission pastorale des Eglises ou autres associations religieuses" et, en dehors de la repartition du temps etablie dans le plan du Service d'ete, qui permet aux membres de la J.H. de satisfaire aux devoirs reguliers de leur religion, la possibilite d'accorder un conge dans des cas exceptionnels pour des ceremonies speciales des Eglises ou des communautes culturelles. Comme tels sont consideres toutes les ceremonies religieuses qui durent plus d'un jour et empêchent les jeunes gens d'accomplir les devoirs de leur service (par ex. retraites, exercices purement religieux durant plusieurs jours, ceremonies traditionnelles de l'Eglise, pratiques de l'Eglise, missions populaires, preparation a des examens religieux, enseignement pour les confirmants).

H0883-0048

Il faut generalement donner suite a une demande de permission en ce sens ; et il est specialement interdit aux services de la J.H. de refuser des requêtes de ce genre pour des raisons confessionnelles ou religieuses, de les traiter differemment selon les confessions et les communautes de foi, ou de causer à ceux qui ont fait une telle demande un desavantage quelconque dans le service.

Seules peuvent determiner un refus, au cas où la demande n'est pas contraire aux lois ou ordonnances de l'Etat, des raisons de service ou de discipline interieure.

En face d'une comprehension aussi large la J.H. exige de son côte que son service normal et ses ceremonies particulières ne soient pas negligées.

- 14 suite -

H0883-0049

Il en découle que des membres de la J.H. qui prennent part à des cérémonies religieuses extraordinaires de cet ordre sans avoir fait une demande de congé sont punis dans le cadre du règlement disciplinaire de la J.H., qu'il ne peut en outre être accordé de congé pour un camp religieux pendant la durée d'un camp de J.H., et enfin que les demandes de congé, si elles sont présentées en une quantité nuisant à la marche du service J.H., peuvent également être refusées. Les requêtes doivent en conséquence être adressées aux chefs de la J.H. compétents (Bannführer, etc...) au plus tard deux semaines auparavant.

La seconde décision présente un résumé de toutes les ordonnances publiées jusqu'à présent sur la question de la double appartenance à la J.H. et à des mouvements de jeunesse confessionnels, et établit avant tout avec précision la possibilité d'exceptions aux interdictions de principe jusque là en vigueur et par la d'autorisations de double appartenance de ce genre.

-:-:-:-:-:-:-:-

Pour copie conforme
NUREMBERG, le 21.II.46

Avocat :
Dr Fritz SAUTER

H0883-0050

Doc. Baldur v. Schirach n° 9Ia

Extrait de la "Révolution de l'Education " page 59 (1938)

" Il faut que la jeunesse des peuples se connaisse et se comprenne. Nous voulons voir chez nous les chefs de la jeunesse des autres nations et envoyer les nôtres chez eux. Ainsi se nouent des amitiés qui durent toute la vie...
..... Ainsi, pour l'avenir comme je l'ai fait par le passé, je considère comme tâche essentielle de mon emploi de continuer les relations d'amitié nouées entre J.H. et les mouvements de jeunesse des autres pays et d'établir des relations nouvelles. La jeunesse allemande n'est pas une mauvaise ambassadrice. Elle gagne encore l'amitié et l'admiration quand elle se présente à l'étranger. Elle ne doit pas y aller pour faire de la propagande pour une doctrine qui nous appartient en tant que peuple, car ce n'est pas sa tâche. La jeunesse n'a rien à faire avec la grande politique. Elle ne doit être que la désertrice de l'idée de la camaraderie entre jeunes gens...
Je voudrais utiliser cette occasion pour donner aux parents allemands des explications au sujet de ma position sur la question confessionnelle. Dans les années passées, plusieurs millions de jeunes Allemands qui avaient été autrefois membres d'organisation marxistes, de sociétés de libres-penseurs et du mouvement "Sans-Dieu" ont été gagnés par moi intérieurement et extérieurement à la Jeunesse Hitlérienne. Ces jeunes gens sont devenus les camarades les plus fidèles et les plus sûrs de notre communauté. Car dès les temps de sa lutte la Jeunesse Hitlérienne trouvait son plus puissant soutien dans la jeunesse ouvrière. Ces jeunes gens n'ont pas

.....

H0883-0051

seulement vécu chez nous le miracle d'une camaraderie sans distinction de classe mais ils ont également appris dans la communauté à croire aux idées grandes et saintes traînées dans la boue pendant de longues années. Et ceci non seulement par une confession du bout des lèvres, mais du plus profond du coeur et d'une âme convaincue. Il était impossible d'ailleurs qu'il en fût autrement.

Pour beaucoup de ces jeunes la Ligue de la Jeunesse d'Adolf Hitler représentait tout ce qui est pour d'autres le foyer et la famille. Celui qui sait combien peut être difficile la vie d'un jeune ouvrier ou d'une jeune ouvrière pourra seul comprendre la passion avec laquelle cette jeunesse s'est attachée à notre drapeau.

Issue de couches regardées de haut par les soi-disant " intellectuels " parce qu'elles manquent d'usages mondains" dans le sens bourgeois, cette jeunesse a pu former chez nous une nouvelle société dans laquelle elle a été accueillie comme égale par ses camarades enthousiastes.

Et cette jeunesse a gagné chez nous de nouveau sa croyance dans un idéal, sa croyance dans son peuple et par là sa croyance en un Dieu puissant et bienveillant. Quelques

H0883-0052

prêtres égarés ont essayé de me présenter comme un ennemi de l'éducation religieuse. Si leurs paroles n'ont pas trouvé d'écho parmi la jeunesse, c'est que la jeunesse me connaissait mieux qu'eux. Car je n'ai jamais souffert la présence d'un athée dans les Jeun. hitl.

.....La jeunesse qui entrait dans notre communauté devait, dès avant le 1er décembre 1936, confirmer son serment de fidélité par ces paroles

"Aussi vrai que Dieu m'aide !"

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Je certifie par la présente l'identité de la copie ci-dessus avec l'original existant, en ajoutant que ce discours de Schirach a été radiodiffusé par tous les émetteurs d' Allemagne.

Nuremberg, le 18 mars 1946.

L'Avocat.

Dr. Fritz Sauter

Munich Neuhauserstr. 50/11

H0883-0053

Document Schirach No 92

ses prescrites par la religion.

Pour copie conforme.

Nuremberg, le 8 Février 1946

L'Avocat:

Dr. Fritz Sauter

Munich, Neuhauserstr. 50/11

H0883-0054

Document Schirach No 92

Extrait de "Les Archives",
décembre 1936, Page 1309

9.12.1936.

Le Chef de la jeunesse allemande v. Schirach a commenté la loi sur la Jeunesse hitlérienne dans un discours radiodiffusé par l'ensemble des émetteurs allemands et adressé aux parents allemands. v. Schirach a donné quelques explications aux parents allemands au sujet de son attitude vis-à-vis de la question confessionnelle. Il a indiqué qu'il avait gagné au cours des années précédentss plusieurs millions de jeunes gens, membres d'organisations marxistes, de sociétés de libre-pensée ou de mouvements d'athées à la ligue des J. H; intérieurement et extérieurement c'est là qu'ils ont appris à connaitre le miracle d'une communauté égalitaire et les idées hautes et saintes.

Il n'a jamais admis un athée dans la jeun. hitl. "Je laisse à l'Eglise le soin de faire l'éducation de la jeunesse dans l'esprit de sa confession, et n'interviendrai jamais dans cette éducation.

Depuis que la loi de décembre dernier a mis fin à la querelle entre la Jeunesse hitl. et les associations confessionnelles, il est naturel pour moi d'ordonner que dans le cadre de la nouvelle grande organisation de l'Etat tous les chefs doivent s'abstenir de toute réflexion au sujet des discussions passées et veiller à ce que le service dans la jeunesse hitlérienne n'empêche pas la jeunesse allemande d'assister au service religieux du dimanche et aux autres cérémonies religieu-

H0883-0055

Document Schirach No 93

Extrait du Livre de SIR NEVILLE HENDERSON :

"Failure of a Mission" (London-Hodder and Stoughton Ltd.1940)
(est : "Echec d'une mission")

Page 73) Ce jour-là cependant eut lieu le discours de Schirach qui, malgré son attitude pleine de vénération déplaisante pour le Führer, m'influença le plus, bien qu'il fut très bref, ainsi qu'il convenait à cette matinée pluvieuse pendant laquelle il était des plus désagréable de se tenir sous la pluie, pour les jeunes gens venus ici de lieux assez éloignés.

Une partie de ce discours me surprit lorsqu'il dit en s'adressant aux jeunes gens:" Je ne sais pas si vous êtes protestants ou catholiques, mais que vous croyez en Dieu, cela, je le sais".

J'avais eu l'impression que toutes les relations avec la religion étaient abolies textuellement : qu'on décourageait ceux qui les voulaient à l'intérieur de la Jeunesse hitlérienne et ceci me parût contredire cette hypothèse.

(Journée du Parti 1937)

.-.-.-.-.-.

Je certifie par la présente de la conformité du présent extrait avec l'original en ma possession.

Nuremberg, le 13 Mars 1946.

Dr. Fritz Sauter

Avocat.

H0883-0056

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 94

Extrait de:

"L'idée et la forme de la Jeunesse

Hitlérienne

(Leipzig 1934, PS 1458)

Page 160:

(Concerne: Accusation - Espace de l'Est!)

" La section coloniale tient eveillé dans les organisations soumises à la Direction de la Jeunesse hitlérienne le souvenir des réalisations culturelles, scientifiques, économiques et militaires dans l'ancien domaine colonial allemand. En dehors de cela, la jeunesse allemande doit être mise au courant de ce que signifie le territoire colonial pour le ravitaillement de l'économie métropolitaine en produits coloniaux et en matières premières coloniales. Il faut lors de cette éducation veiller à ce que la base de la politique allemande de la population visant à l'exploitation du territoire de l'Est ne soit pas atteinte.

(N.B. Le territoire Est n'est donc mentionné qu'au second plan. Bien entendu il est question du territoire Est allemand relativement peu peuplé !) (B.v.S)

Je certifie par la présente la conformité de la copie ci-dessus avec l'original en ma possession.

Nuremberg le 28 Fevrier 1946 Dr. Fritz Sauter

Avocat.

H0883-0057

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 95

Recueil de chansons

" Nos Chansons"

Association national-socialiste du Reich

D'Education physique

Cahier 4 Page 2 Chant No 24

1ère strophe

Les os frieblos du monde tremblent
devant la guerre rouge;
Nous avons brisé la terreur
Pour nous ce fut une grande victoire
Nous continuerons à marcher
Si tout doit tomber en éclats
Car aujourd'hui ici, c'est l'Allemagne qui,
Nous écoute,mais demain de sera le monde

Paroles et musique de Hans Baumann .
Avec l'autorisation de la Maison d'Edition Ludwig Voggenreiter à Postdam, tiré de :" Ecoute camarade".

Je certifie par la présente la conformité de la copie ci-dessus avec l'original en ma possession.

Nuremberg, le 4 mars 1946

Dr. Fritz Sauter
Avocat.

H0883-0058

Doc. Baldur v. Schrach n° 96

Extrait de "Das Archiv " Novembre I935 / page I065

La Jeunesse Hitlérienne est une élite

5.II.I935

A l'occasion de l'ouverture du 5ème semestre au Séminaire des Führer de la H.J. à l'école supérieure allemande de Politique, le chef de l'office social de la direction de la jeunesse du Reich, l'Obergebietsführer Axmann, parla de la J.H. comme organe de la volonté politique de l'avenir et déclara entre autre : " Tout le monde ne peut pas être un "Hitler-Junge" .....

Axmann rappela dans cet ordre d'idées le mot du Führer selon lequel la J.H. ne doit être jamais numériquement plus forte que le Parti ne l'exige absolument pour le remplacement de ses membres.

-:-:-:-:-:-:-:-

Pour copie conforme

Nuremberg, le 6 mars I946

Dr. Fritz Sauter

Avocat.

H0883-0059

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH
No 97

Extrait de :

" Das Archiv", avril 1937, [illegible]/12-13.

Réception solennelle de la nouvelle classe du Jungvolk

10.4.37.

Le Führer de la Jeunesse du Reich v. Schirach procéda,....de la grande salle de Marienburg, à la réception solennelle radiodiffusée d'un million de jeunes gens et jeunes filles de la classe 1927 et de 500 000 autres de classes plus anciennes dans les rangs du "Jungvolk", jeunes gens qui avaient souscrit la déclaration d'adhésion dans le cadre de l'action de propagande de la Jeunesse Hitlérienne en faveur du Jungvolk. v. Schirach déclara à cette occasion, en faisant allusion au lieu de la fête, que l'éducation chevaleresque et l'obéissance doivent être mises en pratique par notre jeunesse dans un esprit d'ordre dès le plus jeune âge.

Il cite la fidèlité et la camaraderie comme le plus beau cadeau que l'Allemagne put faire à sa jeunesse, signala le le caractère combattif de la HJ et conclut par ces mots:

"Avec Dieu pour le Führer, le peuple et le drapeau."

Au cours d'une réunion de gradés à Weimar v. Schirach annonca comme résultat de la propagande en faveur du Jungvolk qu'on n'aurait pas besoin cette année d'appliquer la loi sur la jeunesse hitlérienne, car la classe 1927 s'était enrôlée volontairement dans 100o/o des cas dans presque toutes les régions.

Pour copie conforme
Nuremberg, le 21.2.1946.

Avocat.
Dr. Fritz Sauter.

H0883-0060

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 98

Extrait de:

" Volonté et Puissance "

Organe de la jeunesse nationale-socialiste

Publié par Baldur v. Schirach

Editions centrales du NSDAP, Berlin SW 68

Année 1937 Page 11 4 janvier 1937 Cahier 1

Baldur v. Schirach:

La lutte pour l'unité de la jeunesse est terminée. Et de même que j'ai réalisé le rapprochement avec les millions de jeunes gens appartenant jadis aux organisations marxistes de la jeunesse et que j'ai réussi à en faire de fidèles camarades et collaborateurs, de même j'espère nous concilier et gagner intimement tous les autres qui viennent aujourd'hui dans notre communauté de par la volonté du Reich.

Pour copie conforme Avocat.

Nuremberg , le 13 mars 1946 Dr. Fritz Sauter.

H0883-0061

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 99

Extrait de:

"Das Archiv", Aout 1937 /Page 539

14.8.1937

Dans une allocution de clôture de la fête sportive de la région de Brême , le Führer de la Jeunesse du Reich déclara, au sujet de l'amitié de la Jeunesse hitlérienne avec le mouvement de la Jeunesse du Japon et les organisations de la Jeunesse d'autres peuples: " Nous avons pour hôtes à peu près chaque semaine, les représentants des organisations de jeunesse des autres pays. Nous introduisons méthodiquement dans nos unités des chefs de la jeunesse d'autres pays et envoyons également méthodiquement notre équipe de chefs dans les grandes organisations de la Jeunesse des autres pays afin qu'ils y fassent connaissance avec l'âme et le caractère particulier des autres peuples ainsi que de leurs méthodes d'éducation. Nous ne sommes animés en cela d'aucun désirs de propagande. Nous ne voulons pas préconiser aux autres peuples et à leurs mouvements de la Jeunesse les méthodes nationales-socialistes comme étant les seules correctes. Je crois que la facon dont nous éduquons notre jeunesse est précisément la facon allemande d'éduquer la jeunesse. D'autres pays et d'autres peuples peuvent avoir découvert la méthode d'éducation de la Jeunesse qui est la seule bonne pour leur nation.

H0883-0062

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 99

Nous voulons reconnaitre sincèrement la valeur de ce que les autres réalisent dans leurs pays, tout comme nous attendons d'eux qu'ils apprécient ce que nous avons su créer."

.....

Pour copie conforme

Nuremberg le 8 mars 1946

Avocat

Dr. Fritz Sauter

Munich.

H0883-0063

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 100

Extrait de:

" Peuple et Reich" cahiers politiques

mensuels 12ème année 1938, cahier 8.

"La jeunesse allemande unifiée dans la Jeunesse Hitlérienne s'est toujours efforcée d'établir entre ses membres et les jeunes des autres pays des relations d'amitié et de camaraderie.

Le fait que notre effort en vue d 'une compréhension réciproque des jeunes générations a été, en de nombreux cas couronné de succès me remplit d'une joie sincère, car il n'y a pas de meilleur facteur de paix véritable entre des peuples libres que la connaissance réciproque de leurs jeunesses. Dans cet espoir je salue la jeunesse du monde et en elle - la paix.

Baldur v. Schirach

Pour copie conforme

Nuremberg ,le 19 fevrier 1946

Avocat

Dr. Fritz Sauter.

H0883-0064

DOCUMENT BALDUR v. SCHIRACH

No 102 a

Extrait

de

"Das Archiv" février 1937, page 1592

Visite d'Etrangers à la jeunesse hitlérienne pendant l'année 1936

18.2.37

"La section étrangère de la Direction des Jeunesses du Reich a fait savoir que, pendant l'année 1936, 51.178 étrangers ont rendu visite aux "Jeunesses hitlériennes" et ont étudié leur organisation. Parmi eux, environ 23.000 visiteurs d'Angleterre et des Dominions.

D'autre part,

3.673	visiteurs	de Suède
3.609	"	Etats-Unis
2.544	"	d'Italie
2.498	"	de Belgique
2.457	"	de Norvège
2.370	"	de France
2.116	"	de Hollande

se sont informés sur les Jeunesses Hitlériennes, ainsi que des visiteurs venant de Pologne, du Japon, de l'Amérique du Sud, des Pays-Baltes, de la Tchecoslovaquie, de la Suisse, de l'Orient, de la Chine et de l'Egypte.

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Je certifie ici la concordance de l'extrait présent avec l'original en ma possession.

Nuremberg, le 15 mars 1946

Avocat
Dr. Fritz Sauter

H0883-0065

DOCUMENT BALDUR v. SCHIRACH

No 103

Extrait de: Idée et Aspect de la Jeunesse hitlérienne
Leipzig 1934, PS 1458)

Page 154: "La jeunesse hitlérienne s'occupe de la jeunesse et non pas de la haute politique.
Et même là où elle entre en rapport avec la jeunesse d'autres nations, en vue d'échange de jeunes gens pour des voyages d'étude, ou de camp, cette rencontre se fait au-delà de la politique. Il s'agit d'une entente purement humaine des jeunes gens entre eux, et c'est de cette facon-là que la direction de la jeunesse du Reich la préconise."

pages 155/ 156 "Des jeunesses hitlériennes" qui se rendent à l'étranger ne voyagent pas pour être des propagandistes du National-Socialisme, leur tâche n'est pas d'enseigner mais d'apprendre. Il faut qu'ils vivent la beauté du paysage étranger et qu'ils s'informent des particularités nationales du pays dont ils sont les hôtes. Je crois à une coopération des jeunesses européennes sur la base d'un accord dont le programme ne comporterait qu'une seule inspiration "apprendre à se connaître réciproquement".

H0883-0066

page 156: (sur l'activité du "service Etranger" à la Direction de la Jeunesse du Reich)

Il s'occupe en collaboration étroite avec l'organisation desallemands à l'étranger, de la jeunesse des zones d'émigration allemande en Europe et en Amérique du Sud, et éveille auprès de la jeunesse allemande du Reich une compréhension de ses frères et soeurs à l'étranger.

page 158: (Au sujet de l'accusation à propos du "Ostraum" territoires de l'Est)

"Dans un bulletin de presse qui leur est propre les services pour l'étranger s'efforcent de défendre dans le cadre de la Presse Allemande du Reich, les besoins de la jeunesse allemande à l'étranger. Le bulletin d'information de presse quotidien "Ostraum" (Territoire de l'Est) publie de brèves nouvelles sur le mouvement des organisations des jeunesses allemandes à l'Etranger et les écoles allemandes à l'étranger, en Lithuanie, Lettonie, Estonie, Pologne, Tchecoslovaquie, Autriche, Roumanie et Yougoslavie."

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

J'atteste par ma signature que la copie ci-dessus est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 28.2.1946 Avocat

Dr. Fritz Sauter

page 15 suite

H0883-0067

DOCUMENT BALDUR v. SCHIRACH

No 104

Extrait de "Das Archiv", (les Archives) Mai 1935

pages 179/180

Le Führer de la Jeunesse du Reich devant des Diplomates et des Représentants de la Presse Etrangère

21.5.1935

Au cours d'une réception offerte par le service de politique étrangère du Parti National-Socialiste en l'honneur du Corps diplomatique et des Représentants de la Presse Etrangère, le Führer de la Jeunesse du Reich, von Schirach, a parlé de l'éducation et de l'entrainement de la jeunesse dans le IIIème Reich. A ce propos il a déclaré, en plus de son exposé quant à la genèse et à la structure de la jeunesse hitlérienne, son point de vue sur la collaboration internationale dans le domaine de l'éducation de la jeunesse et sur l'attitude de la jeunesse hitlérienne vis-à-vis des associaciations confessionnelles. Le Führer de la Jeunesse du Reich qualifia l'éducation de la Jeunesse comme étant une des questions dont toute nation civilisée doit s'occuper sans relâche, en ajoutant que la solution de ces problèmes serait différente dans chacune des diverses nations, et conditionnée par les particularités nationales d'un peuple. Néanmoins, le domaine de l'éducation de la Jeunesse tout particulièrement, et plus que tout autre, est propre à faire l'objet d'un échange de vues pacifique entre les éducateurs

H0883-0068

de la Jeunesse de tous les peuples. Mieux les éducateurs de la Jeunesse des Nations civilisées réussiront à se mettre d'accord sur certains principes fondamentaux de l'Education, plus grande sera la probabilité que la Jeunesse des peuples grandira non pas l'une contre l'autre, mais l'une avec l'autre et créera ainsi elle-même les bases d'une collaboration ultérieure. Pour que les chefs de la Jeunesse des différentes nationalités puissent coopérer avec succès, il faut qu'ils renoncent, à priori, à infecter, par des idées politiques la jeunesse des nations étrangères qui leur est confiée. Les échanges de jeunes gens préconisés par la Jeunesse Hitlérienne, est, pour toutes les nations participantes, non un instrument politique, mais un élément de culture. Par le seul fait des millions de membres volontaires qu'elle compte, la Jeunesse Hitlérienne a prouvé, d'ores et déjà, qu'elle représente, pour l'Allemagne, la seule forme pertinente d'une union de la jeunesse, exactement comme les boy-scouts ou la Jeunesse de Balilla sont l'expression des particularités nationales de leur pays respectif.

.....Le seul domaine où l'union confessionnelle possède un droit d'existence antérieur reconnu et respecté par la "Jeunesse Hitlérienne" est l'activité exclusivement religieuse et spirituelle. Le fait religieux, auquel l'union confessionnelle de la Jeunesse se sont liée, ne doit pas constituer un point de départ vers des buts politiques, mais rester au contraire l'évènement central, si l'on ne veut pas blesser deux choses, l'Etat dont le droit d'éducation doit rester intact, et la

H0883-0069

DOCUMENT BALDUR v. SCHIRACH

No 104

Religion, dont l'union confessionnelle se détourne dans la mesure où elle tend vers la vie politique. Le Chef de la Jeunesse du Reich se déclara prêt à lever l'interdiction por pour les Jeunesses Hitlériennes d'être membre de deux organisations, à condition que la jeunesse confessionnelle se limite au domaine d'un travail d'éducation strictement religieux, dans le sens du souci confessionnel de l'âme, et, p pour terminer, il énonca cette formule: "l'Education religieuse à l'Eglise, l'éducation idéologique et politique à l'Etat" comme base d'une collaboration féconde.

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

J'atteste l'exactitude de cet extrait avec l'original en ma possession.

Nuremberg, le 27 février 1946

Avocat

Dr. FRITZ SAUTER

H0883-0070

Doc. Baldur v. Schirach n°I04a

E x t r a i t

de

" Das Archiv ", août 1936 / page 742

Le journal "Paris-Soir" a rapporté "l'arrivée triomphale" de l'équipe olympique française en Allemagne.
C'est maintenant un fait établi que les sportifs français ont toujours été magnifiquement reçus en Allemagne. Des acclamations enthousiastes et des cris de joie ont accompagné les Français durant leur voyage de la frontière à la capitale allemande .....
L'enthousiasme a été indescriptible lorsque le Secrétaire d'Etat en retraite Lewald a terminé son discours par un " Vive la France ".

-=-=-=-=-=-=-

Pour copie conforme

Nuremberg, le 3.II.46

L'Avocat :

Dr. Fritz Sauter

Munich Neuhauserstr. 50/n

H0883-0071

Doc. Baldur v. Schirach n° I05

Extrait de "Das Archiv ", août I937 , page 540

Du 1er au I4 août a eu lieu à Bad Reichenhall un camp de jeunesse franco-allemand, qui a été prolongé par un séjour d'une semaine dans l'Ecole de chefs de la Jeunesse Hitlérienne de Weyarn et s'est terminé à Cannes sur la Riviera française.

-=-=-=-=-=-=-=-

Pour copie conforme

Nuremberg, le 8 mars I946

L'Avocat :

Dr. Fritz Sauter

H0883-0072

Doc. Baldur v. Schirach N° I06

Extrait de " Das Archiv ", septembre I937, / page 737

Visite de la H.J. à l'étranger

I.9.37. Les jeunes qui participèrent au camp franco-allemand de Cannes ont été le Ier Septembre les hôtes du I8ème régiment de chasseurs alpins français. Le 2.9. l'Obergebietsfuehrer (chef supérieur de région) Klein chef du détachement allemand, a été reçu à Paris par le Ministre Président Chautemps. Le 9 Septembre tous les participants ont été reçus au château de Rambouillet par M. Lebrun, Président de la République.

-=-=-=-=-=-=-=-

Pour copie conforme

Nuremberg, le 8 Mars I946

l'Avocat :

Dr. Fritz Sauter

H0883-0073

Doc. Baldur v. Schirach n° I07

Extrait de " Das Archiv " de janvier I938 page I3I6

20.I.I938

Dans une réception à l'Hôtel Kaiserhof à laquelle assistaient plusieurs ministres du Reich, secrétaires d'Etat et de hauts représentants de l'Etat, du Parti et de la Wehrmacht, Baldur v. Schirach souligna dans une allocution que le pont qui était jeté entre les jeunesses des deux peuples n'était sans doute pas encore achevé mais qu'il pouvait toujours être mis provisoirement en service. Il rappela l'invitation de I.000 enfants d'anciens combattants français par la Jeunesse Hitlérienne et le camp de ski franco-allemand pour la jeunesse en Bavière.

-=-=-=-=-=-=-=-

Pour copie conforme

Nuremberg, le 9 février I946

l'Avocat :

Dr. Fritz Sauter

H0883-0074

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH
No 108

Extrait de:

"Volonté et Puissance"

Organe dirigeant de la Jeunesse national-socialiste.

Editeur - Baldur v. Schirach

Edité par: Zentralverlag der NSDAP, Berlin SW 68

Année 1937 15 Octobre 1937 Cahier 20

Page 4

Baldur v Schirach, Chef de la jeunesse du Reich allemand

Salut à la France

La mise en contact des jeunesses allemandes et françaises commencée avec tant de succès m'apparait comme l'une des plus belles réalisations actuelles. Cette mise en contact perdrait sa valeur, si à l'avenir nous ne prenions soin sans discontinuer de développer l'entente amicale résultant de cette rencontre des jeunesses des deux peuples.

Cela ne serait-il pas possible entre deux jeunes générations, qui ne ressentent aucune adversité politique réciproque, mais, qui de jour en jour sont plus fortement imprégnées du sentiment de leur devoir commun dans le service de la culture européenne?

Si nous devons tomber dans la faute la plus insensée de nous haïr, nous perdrons tout - si nous nous élevons à une tenue noble de considération réciproque, nous avons beaucoup à gagner: notamment le bonheur de nos enfants.

H0883-0075

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 108

La jeunesse allemande a appris à regarder la France avec estime. Elle connait par les récits de ses pères la bravoure légendaire des soldats francais, et par les livres d'histoire, la grandeur et la gloire d'un peuple, qui comme le peuple allemand a fait naitre des oeuvres immortelles de l'esprit humain. Ainsi la jeunesse hitlérienne est particulièrement remplie de satisfaction , lorsque des délégations de la jeunesse francaise pénètrent sur le sol allemand et accomplissent sur un même chantier sous les plis du drapeau à croix gammée et ceux du drapeau tricolore des travaux de pionniers, pour le rapprochement de nos deux grands peuples. La jeunesse hitlérienne s'est rendu compte par l'accueil si amical et même chaleureux qui lui a été fait en France mais tout spécialement lors de l'inoubliable visite de Rambouillet, qu'elle est aussi bienvenue en France que la jeunesse francaise l'est en Allemagne.

On peut sourire çà et là de ces chantiers communs de jeunesses allemande at francaise, comme étant sans importance et peut être de l'enfantillage romantique, je crois moi ressentir en eux le souffle d'un nouvel esprit. Je crois que l'Europe devra s'instruire de l'exemple de cette jeunesse sans préjugés si elle veut continuer d'exister.

H0883-0076

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 108

Puisse l'an prochain nous donner l'occasion, d'heberger chez nous plusieurs milliers de jeunes francais. Puissent les feux de camps de notre chère jeunesse détruire à jamais dans ses flammes cette vieille adversité de nos pays! Ce que nous pourrons faire pour cela sera fait.

Dans cet esprit je salue la jeunesse francaise, et en elle : La France.

.....

Je confirme par la présente la conformité de l'extrait précédent avec l'original en ma possession.

Nuremberg, le 5 mars 1946

Avocat

Dr. Fritz Sauter.

H0883-0077

Document Schirach No 110

Extrait de "Volonté et Puissance"

organne de direction de la jeunesse nationale socialiste

par Baldur v. Schirach

Editeur : Editions centrales de la N!S.D.A.P., Berlin SW 68

Année 1937 15 Octobre 1937 cahier 20

Page 1

Camille Chautemps Président du Conseil des Ministres de France

Le désir de la France

Présidence du Conseil Paris, le 9 octobre 1937

Je me suis associé personnellement aux excellents projets qui devaient rapprocher cet été jeunes allemands et jeunes francais dans des camps de vacances communs. Je suis prêt en tant que chef du gouvernement francais à favoriser le développement de ces rencontres pacifiques. Je souhaiterais que les jeunes gens des deux nations vivent annuellement par milliers côté à côté apprenant par là à se connaître, à se comprendre et à s'estimer.

Nos deux pays ont un grand passé de travail et de gloire, tous deux ont contribué dans la plus large mesure à la civilisation enropéenne.

Quoique très souvent, et précisément par la force de la vie et la bravoure qui animaient les deux peuples, il y a eu des heurts entre eux, ils n'en éprouvent pas moins de l'estime et du respect l'un pour l'autre. Ils savent également qu'une entente entre eux serait un des facteurs les plus précieux pour la paix mondiale.

C'est pourquoi il est du devoir de tous ceux qui, de chaque coté de la frontière voient clair et ont un sentiment

H0883-0078

d'humanité, de travailler à l'entente et au rapprochement des deux peuples. Personne ne saurait le faire plus franchement et avec plus de zèle que les chefs de notre magnifique Jeunesse, de la Jeunesse française et de la jeunesse allemande. S'ils parvenaient à réaliser l'union entre ces deux jeunesses, ils auraient de ce fait l'avenir de l'Europe et de la culture humaine entre leurs mains.

.-.-.-.-.-.-.

Je certifie par la présente la conformité de l'extrait ci-dessus avec l'original en ma possession.

Nuremberg, le 2 mars 1946.

L'avocat.

Dr. Fritz Sauter.

H0883-0079

Document Baldur von Schirach N° 111.

Extrait de " V o l o n t é et P u i s s a n c e "

Organe de direction de la Jeunesse nationale-socialiste,

par Baldur von Schirach.

Editeur : Editions Centrales de la N.S.D.A.P. Berlin S.W 68

Annee 1937 15 Octobre 1937 Cahier 20

Page 29.

Declarations du Senateur Henry Haye :

Le senateur et maire de Versailles, Henry Haye a declare à l'occasion d'un sejour a Cologne :

" La jeunesse des deux pays ne saurait rendre de meilleur service à la patrie qu'en s'animant de l'esprit qui etait celui des combattants du front. C'est avec le même esprit que celui avec lequel les soldats de la grande guerre ont combattu pour leur patrie et conquerirent un avenir meilleur que la jeunesse qui monte sera dans les conditions les meilleures pour conserver la paix à l'avenir. L'esprit d'entente doit animer la jeunesse afin qu'elle serve de lien entre les generations.- Le destin tragique de la génération des combattants du Front, devra être grave d'une maniere indelebile dans la jeunesse, afin de l'aider à eviter à l'avenir un pareil destin. Il est indispensable d'impregner profondément la jeunesse des deux nations de l'idee de l'entente, et de lui montrer les moyens par lesquels une telle entente peut être pratiquement realisée.

L'education de la Jeunesse est dans ce sens une des tâches les plus importantes des politiciens de nos deux pays.

H0883-0080

Document Baldur von Schirach N° 111

Je certifie par la presente la conformite de l'extrait ci-dessous avec l'original en ma possession.

Nuremberg, le 6 Mars 1946.

L'Avocat :

Dr. Fritz Sauter.

H0883-0081

Document Baldur von Schirach NO 112.

Extrait de " V o l o n t e et P u i s s a n c e."

Organe directeur de la jeunesse nationale-socialiste

Editeur : Baldur von Schirach.

Edition Centrales du NSDAP, Berlin SW 68.

Anne 1937 15 Octobre 1937 N° 20

Page 2.

Andre Francois-Poncet :

La Jeunesse est un moyen d'entente.

Les relations personnelles entre la jeunesse allemande et la jeunesse francaise, l'échange de visites, le séjour en commun d'ecoliers et d'étudiants dans les deux pays n'ont jamais cesse, au cours des 6 dernières annees. Même lors de periodes de tension politique, cette oeuvre a continué d'exister.- Des deux cotés de la frontiere on etait convaincu, qu'il ne convenait pas de trop mêler la jeunesse aux differends des adultes. On a egalement pensé à l'adage " Maxima debetur puero reverentia" et qu'un présent orageux nous enseigne avecd'autant plus d'insistance à jeter les bases d'un meilleur avenir. Les autorités responsables ont donné par là à leurs peuples un excellent exemple de sagesse et de largesse de vues, dont on ne saurait que les féliciter,-

D'ailleurs, les résultats de ces rencontres sont si merveilleux et si positifs, qu'on ne peut souhaiter qu'une chose, qu'elles se developpent et se multiplient.

On pense en général, que les hommes avec l'âge et en même temps avec le sens de la relativité des choses, s'assimilent les vertus de patience, de compréhension et d'indulgence.-

H0883-0082

Document Baldur von Schirach N° 112.

L'experience prouve cependant, que ce sont plutôt les jeunes gens qui font preuve de plus de tolerance que les personnes agees. Les jeunes gens s'entendent merveilleusement a discuter et a debattre des questions, ils peuvent soutenir avec passion des theses contraires, ils laissent s'affronter des opinions et des convictions diametralement opposees, sans que la bonne camaraderie et l'amitié en souffrent le moins du monde.

H0883-0083

Sur ce point les jeunes nous doivent un enseignement précieux. En effet, si la paix doit être organisée un jour, les divergences de vues et les querelles n'en disparaitraient par pour cela. Nous seront obligés de les écarter, sans cesser d'être des amis, sans nous haïr, sans nous faire la guerre. A celui qui douterait d'une telle possibilité j'ai le droit de conseiller d'aller vivre une fois parmi la jeunesse dans un camp commun franco-allemand.

Est-il encore nécessaire de signaler quel avantage, quel profit les jeunes Allemands et les jeunes Français retireraient d'une connaissance réciproque ? Il me semble que cela saute aux yeux de chacun.

Les deux pays ont suivi leur chemin d'une manière semblable, ils ont eu une influence si constante l'un sur l'autre, ils se doivent tant l'un et l'autre que, nous pouvons bien le dire, si l'on veut comprendre l'un ou l'autre de ces pays, on doit reconnaître complètement leur valeur à tous deux. Sans revenir sur l'origine de nos peuples, ce mélange de Celtes, Germains et Romains, sans même mentionner l'empire de Charlemagne où l'ère de la Chevalerie, des troubadours, des ménestrels qui avaient la même conception de l'héroïsme et qui chantaient les mêmes héros et les mêmes exploits, il est évident qu'un jeune Allemand n'ayant aucune notion des I7° et I8° siècles en France, ne pourra jamais jouir de la vue que lui offrent, en Allemagne même, tant de ville, tant d'églises, de châteaux, de parcs et de musées. De même, un jeune Français ne sachant rien de l'Allemagne du

.....

H0883-0084

Document Baldur von Schirach

.....

19 ème siècle de son romantisme, de sa musique, et de son lyrisme de sa pensée phylosophique et critique, ne comprendra jamais un des traits les plus importants du 19ème siècle en France.

Si les Allemands et les Français ne font pas connaissance les uns des autres, il n'y aura pas entre eux de compréhension profonde. Mais ils se connaissent, alors, non seulement le passé et le présent de leur pays, mais également l'avenir, qu'ils sont appelés à créer, leur apparaitra plus clairement. Par une connaissance mutuelle, ils découvriront beaucoup de différences, des particularités de caractère et les moeurs et coutumes seront souvent en contradiction.

Je me souviens d'une lettre dans laquelle un jeune Allemand, qui avait été envoyé en France, expliquait à ses parents que tout lui plaisait bien dans ce pays en dehors de la terrible obligation de manger continuellement du pain blanc. En France, on garde le pain noir pour les enfants que l'on veut punir. Mais précisément ces différences sont instructives.

H0883-0085

Nos jeunes gens ne se sentent pas repoussés pour cela, au contraire cela les attire. Car un peuple ne peut jamais se suffire à lui-même. Il est comme un champ qui aurait besoin d'un engrais vivifiant. Les avantages que n'a pas le Français, il les trouve chez l'Allemand, ceux qui manquent aux Allemands, les Français les possèdent. Il est oiseux d'essayer de découvrir lequel a le plus de valeur, quel pain est le meilleur, le noir ou le blanc. Ce que nous devons retenir de cela, le plus important de tout, c'est que Français et Allemands se complètent. La collaboration française enrichit le sol allemand, l'influence allemande féconde l'esprit français.

Nos jeunes gens arrivent à le sentir. Leurs rencontres les enthousiasment d'une façon admirable. C'est une joie de voir comment, par la vie en commun, par ce " contact ", l'esprit et le coeur s'ouvrent, comme le meilleur en eux s'éveille et s'épanouit.

Puisse cet échange se développer! Puissent aussi les générations qui en tireront profit un jour, contribuer au rapprochement des deux moitiés de l'Empire de Charlemagne, et créer, entre eux, ces rapports d'estime réciproque, de concorde et de bon voisinage, auquel les deux peuples aspirent si profondément, parce que je le crois, leur instinct leur dit que le salut de la culture européenne en dépend, et parce qu'ils savent très bien, si un jour ils y réfléchissent bien, que, selon les paroles du Chancelier du Reich Hitler, ils " ont bien plus de raisons de s'estimer et de s'admirer que de se haïr."

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 4 Mars 1946

Avocat

175 Dr. Fritz Sauter

H0883-0086

Doc. Baldur v. Schrach n° II3

"Le" " Volonté et Puissance "

Organe de la Jeunesse Nationale-Socialiste

Publié par Baldur v. Schirach

Editions Centrales de la NSDAP, Berlin SW 68

Année I937 I. Décembre I937 Cahier 23
Page I

Baldur v. Schirach

Pourquoi pas ?

Durant le peu de jours à ma disposition pour visiter la capitale française et la Province, j'ai ressenti une telle quantité d'impressions, que je considère ce voyage comme une excellente source d'enrichissement personnel et politique de mon être. A cette occasion, je pense tout autant aux Français eux-mêmes qu'à l'Exposition mondiale qui a été le but visible de ma visite et qui a provoqué mon admiration pour sa conception architecturale et son organisation générale. Ma rencontre avec une série de personnalités marquantes de la vie politique et culturelle de notre peuple voisin, m'a affermi dans ma conviction, qui s'est renforcée de plus en plus ces dernières années et, au cours de ces derniers mois, lors des visites de tous mes collaborateurs à Paris.

Le rapprochement de nos deux peuples est un devoir européen d'une nécessité si impérieuse que la jeunesse n'a pas à perdre de temps pour travailler à sa solution.

Les paroles du Führer et l'appel impressionnant que le premier Ministre français Camille CHAUTEMPS adressa à notre

.....

H0883-0087

jeunesse nous encourage, nous jeunes Allemands à concrétiser cette conviction. Déjà avant mon voyage en France, j'étais prêt et décidé à tout faire pour mettre en contact la nouvelle génération de l'Allemagne avec la jeunesse française, et j'ai trouvé dans mon pays l'approbation chaleureuse de toutes les couches de la population, mais avant tout celle de mes compagnons de lutte à la tête du NSDAP. Je suis d'autant plus heureux, non seulement de ne pas avoir été déçu à Paris, mais aussi d'y avoir été au contraire vivement encouragé. J'ai trouvé, parmi les Français avec lesquels j'ai parlé, tant de compréhension pour l'idée d'un rapprochement de la Jeunesse, à un degré tel que, je m'y attendais à peine. La jeunesse à le droit peut être même le devoir, en dehors de la grande politique, de s'entretenir avec ses semblables, par dessus les frontières géographiques et les barrières politiques. Elle a, d'après une parole d'Adolf Hitler, sa propre solidarité. La jeunesse allemande, qui grandit dans une indépendance si mal interprêtée à l'étranger et souvent incompréhensible pour l'observateur étranger dit, d'après la volonté du Führer

H0883-0088

de la nation allemande suivre la voie de la jeunesse qui lui est propre, obéir aux élans de son coeur et organiser sa vie libre et sans frein à l'intérieur du Reich aussi bien que ses relations avec les communautés de jeunesse des autres peuples.
Il est conforme à l'essence et à la loi de notre organisation de la Jeunesse que, dans ses relations avec les autres nations elle ne cherche à acquérir rien d'autre que la connaissance des peuples étrangers.

Elle espère être comprise, dans cette aspiration, par tous les autres éducateurs du monde. Le véritable éducateur doit amener la jeunesse qui lui est confiée non seulement à avoir confiance en sa propre force, mais aussi à respecter les autres. La jeunesse allemande s'est prescrit l'idéal d'éducation qui a trouvé en Goethe son incarnation éternelle et valable pour tout le monde cultivé. Rien ne répond davantage à cet idéal d'éducation que l'effort permanent pour élargir l'horizon de l'individu pour le mettre en harmonie avec son ambiance. La visite de Pays étrangers après la connaissance de son propre pays est l'élément éducateur le plus précieux. Un échange organisé des jeunesses des deux peuples ne formera pas seulement ceux qui y prennent part, mais signifiera encore une fructification culturelle pour les deux nations qui ont commencé à échanger leur bien le plus noble.
La Jeunesse est le meilleur ambassadeur du monde elle est ingénue, sincère et sans l'éternel soupçon dont on ne peut souvent pas guérir les diplomates, car c'est en quelque sorte leur mala .....

H0883-0089

leur maladie professionnelle.

Toutefois, il ne doit se cacher, derrière l'échange des jeunes, aucune intention de propagande. Ceci gacherait tout d'avance. Le seul point du programme échange de jeunes organisé par les nations est : se connaître réciproquement. Cela suffit. Dans la plupart des cas, l'incompréhension entre les peuples est basée sur le fait qu'ils n'ont jamais fait connaissance. Les principales catastrophes politiques découlent de telles négligences.

Je considère maintenant comme mon devoir d'établir une conversation entre la jeunesse allemande et la jeunesse française, conversation qui, du côté allemand, ne doit pas consister en belles déclarations de ma part, mais en de nombreux entretiens personnels de milliers de jeunes Allemands avec autant de Français.Nous souhaitons la bienvenue, sur le sol allemand aux premiers milliers de ces jeunes Français en 1938, avec la plus grande cordialité. Ils doivent constater la beauté de nos paysages et de nos villes

H0883-0090

et prendre contact avec le peuple allemand et lorsque la jeunesse allemande partira en France, beaucoup de connaissances et d'amitiés se renouvelleront qui, lors du premier voyage auront été nouées avec cette facilité et cette fraicheur d'âme que le jeune homme porte en lui comme l'un des plus beaux dons de la nature. Les rencontres répétées consolideront les relations déjà établies, et, lentement et constamment ces relations feront comprendre aux enfants des 2 nations qui ont donné au monde les soldats les plus braves, que pour l'Allemagne et la France ont trop de choses en commun rester à cause du peu qui les sépare, en éternelle hostilité. l'Ambassadeur de la République française à Berlin, Mr. François Poncet, auquel j'adresse mes plus chaleureux remerciements pour l'appui qu'il a donné à mes efforts en faveur d'un rapprochement des jeunesses des deux pays, a dernièrement déclaré lui aussi que l'on doit croire à la jeunesse car, avant toute chose, elle peut réaliser une véritable entente.

Lorsqu'il y a quelques mois, les principaux chefs de la jeunesse allemande manifestèrent sous l'Arc de Triomphe leur respect au Soldat Inconnu français, au nom de la jeune génération allemande, cet acte symbolique, qui a son pendant dans le dépôt d'une couronne devant le Monument aux morts " Unter den Linden", par les anciens combattants français, a exprimé la conviction qui, je l'espère, inspirera entièrement la jeunesse des 2 nations dans un avenir relativement proche : les morts de la Grande Guerre moururent en remplissant leur devoir patriotique et dans le noble sacrifice à l'idée de la liberté. Mais les Allemands comme les Français furent toujours pleins d'estime pour l'adversaire courageux. Si les morts se respectaient, les vivants doivent essayer de se tendre la main.

Si les combattants des 2 nations, de retour du front, pouvaient devenir des camarades, pourquoi les fils et les petits-fils ne pourraient-ils devenir des amis ? Pourquoi pas ?

Pour copie conforme à l'original — Avocat

Nuremberg le 6 Mars 1946 — Dr. Fritz Sauter

H0883-0091

Document Baldur von Schirach N° 114

Extrait des " Archives", Novembre 1937, page 1057

Schirach à Belgrade, Sofia et Athènes

26.11.1937

Le Chef de la Jeunesse du Reich, von Schirach visita au cours d'un voyage dans le Proche-Orient du 26 au 29 Novembre, Belgrade, Sofia et Athènes. Il fut reçu le 27 Novembre à Sofia par le Président du Conseil des Ministres bulgare Kjosseivanoff et le 29 Novembre à Athènes par le prince héritier Paul.

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 6 Mars 1946

Avocat :

Dr. Fritz Sauter

H0883-0092

Document Baldur von Schirach N° 115

Extrait de " Das Archiv" Decembre 1937 pages 1178/1179.
Voyage d'etudes de von Schirach en Orient et dans le Sud-Est de l'Europe.

2.12.1937

Au cours de son voyage d'etudes de trois semaines à travers differents pays du sud-Est de l'Europe et de l'Orient, le chef de la jeunesse allemande von Schirach et sa suite se sont rendus dans la capitale de l'Irak. Dans la suite de son voyage, von Schirach visita les capitales de l'Iran, de la Turquie, de la Roumanie et de la Hongrie. Après un arrêt d'un jour à Bagdad, ou von Schirach fut reçu par le roi Ghazi, le chef de la jeunesse du Reich sejourna du 3 au 7 decembre à Téhéran. Il y fut reçu le 5 Décembre, par l'Empereur Reza Schah et par le représentant du Ministre des affaires étrangères et visita le camp de la jeunesse de Téheran. Pendant sa visite à Ankara, le chef de la jeunesse du Reich eût, le 9 décembre, avec le Président Atatürk un entretien consacré principalement aux questions pédagogiques. Le 11 Décembre von Schirach arriva à Bucarest ou le Roi Carol lui accorda une audience assez longue consacrée aux questions pédagogiques. Au cours de son voyage à travers la Roumanie le chef de la jeunesse du Reich visita, le 12 décembre, un certain nombre d'écoles de chefs de la jeunesse roumaine. Le 13 décembre von Schirach rendit visite, à Budapest, au Ministre Président Daranyi, au Ministre des Affaires étrangères von Kanya et au Ministre de l'éducation nationale Homann.

Pour copie conforme
Nuremberg le 6 mars 1946

avocat :
Dr. Fritz Sauter.

180

H0883-0093

Document Baldur von Schirach N° 116.

Extrait de " Archives " Septembre 1938 / Page 861.

A la fin du Congrès de l'Association Internationale du Travail pour les Auberges de la Jeunesse à Zurich à laquelle a pris part une délégation de Chefs de la Jeunesse Hitlérienne sous la Conduite du Obergebietsfuehrer Rodatz, le chef de l'oeuvre allemande pour les auberges de la Jeunesse, l'obergebietsfuehrer Rodatz a été désigné comme Vice-Président de l'association du Travail. Comme Président de cette association fut élu M. Catchpool, de Londres.-

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Je certifie par la présente la conformité de l'extrait ci-dessus avec l'original en ma possession.

Nuremberg le 13 mars 1946.

L'Avocat :

Dr. Fritz Sauter.

H0883-0094

Dcoument Schirach No 116a

Extrait
de
"Das Archiv", Octobre 1934, page 973

Le 28. 10.34, Schirach posa la 1ère pierre de l'Auberge de la Jeunesse Paul v. Hindenburg et fêta, à cette occasion, le fondateur des Auberges de la Jeunesse SCHIRRMANN, qui entre temps, avec l'aide de Schirach était devenu le chef des Auberges de Jeunesses internationales. Il annonca que notre carte de membre des Auberges de la Jeunesse était valable dans presque tous les pays depuis que l'Angleterre, la France, la Belgique, la Hollande, le Danemark, l'Irlande sont devenus membres des Auberges de la Jeunesse."

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 16.3.46.

Avocat
Dr. Fritz Sauter

H0883-0095

Document Schirach No 117

Du livre v. Schirach "Révolution de l'Education "

Ed. Franz Eher, Munich 1938.

a) Page 142: "A l'exclusion de toutes discussions politiques, elle (la jeun. hitl.) s'efforce sérieusement d'entretenir de bonnes relations avec la jeunesse d'autres nations. De même que nous-mêmes ouvrons les portes de notre Patrie à la jeunesse du monde entier et nous efforcons de lui faire connaitre les beautés du pays allemand, ainsi nous-mêmes avons parcouru d'autres pays et avons essayé de donner à nos jeunes hitlériens l'éducation qui leur permet de regarder le monde et qui est le principe de la collaboration pacifique des peuples entre eux.

b) On a mal compris la jeun. hitl. que l'on a considérée comme une tentative d'éduquer toute la jeune génération en Allemagne pour le métier de la guerre. Ce malentendu se base sur le fait que nous avons bati notre organisation géante selon les principes de discipline, d'autorité et de morale. Une telle éducation en elle-même est quelque chose de naturel et même le peuple le plus pacifique tendra à mener sa jeunesse à l'obéissance et à la discipline, peu importe qu'il tende à des buts politiques, culturels, ou simplement à des fins pédagogiques. Il n'y a pas d'institutions chez nous que l'on puisse qualifier de guerrières; notre uniforme est l'expression de notre tenue de camarades qui ne reconnait d'autre mesure de valeur que celle de l'effort accompli. C'est l'habit de notre conception qui ne pose pas de question sur la pauvreté ou la richesse, l'origine, la classe et les biens, mais qui englobe tous les hommes qui sont de sang et volonté

H0883-0096

allemands."

Je certifie que l'extrait ci-dessus est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg. 14.2.46

L'avocat.

Dr. Fritz Sauter

H0883-0097

Document Baldur von Schirach N° 118.

Du livre de von Schirach " Révolution de l'Education".
(Ed, Franz Eher Munich 1938)
Page 88: L'année passée (1938) ont eu lieu dans les auberges allemandes de la jeunesses seules 196.591 hebergements de nuit d'étrangers.

Je pense que ce chiffre est un des plus grands espoirs de notre temps. La jeunesse hitlerienne vit avec quelques-unes des plus grandes organisations de jeunesse du monde en relations cordiales et mutuels respect et estime. Notre plus grande joie est quand la jeunesse de peuples étrangers vient en visite chez nous et prend part à la vie de notre jeune generation dans nos auberges de jeunesse et camps ".

-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Je certifie que l'extrait ci-dessus est conforme à l'original en ma possession.

Nuremberg, le 14.2.46.

L'Avocat :
Dr. Fritz Sauter .

H0883-0098

Document Baldur vonSchirach N° 118a.

Lettre d'adieux écrite le 30 avril 1945
par le Docteur Colin Ross -

Derniere declaration du Dr. Colin Ross et de Madame Colin Ross -

Nous quittons volontairement la vie. Ce n'est pas par peur ni par lâcheté. Nous ne sommes pas des " criminels de guerre". Nous n'avons pas à redouter ni poursuites ni débats. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour empêcher cette guerre, ou, après son déchainement, pour la terminer par une paix de compromis -. Depuis le printemps de 1934, j'ai toujours essayé à nouveau, moi, Colin Ross, par les representations franches et sans reserves que j'ai faites de vive voix comme, par la plume au Fuehrer, a son Representant personnel, au Marechal du Reich et au Ministre des Affaires etrangeres du Reich, de les prevenir du danger politique mondial que courait l'Allemagne et de montrer le chemin permettant de l'eviter. Mais tous mes efforts echouerent et je ne vis plus aucune possibilite d'empecher la catastrophe. Comme je souffrais d'une penible arthrite, c'est en vain que je me presentai a la Wehrmacht - C'est ainsi que je me retirai de la vie politique- Et je me retire de la vie tout court parce que je ne puis ni ne veux survivre a la defaite de l'Allemagne ni surtout a l'effondrement d'une idee en laquelle je croyais - Nous savons que

H0883-0099

cette idee, pour laquelle des millions de coeurs purs et croyants sont alles à la mort, et parmi ceux-ci notre fils uni ue, purifiee un jour de ses erreurs et de ses deviations fatales par une souffrance infinie, ressuscitera de nouveau comme la grande idée de l'époque.- Mais nous ne connaitrons en aucune manière cette resurrection et nous ne pourrions pas non plus y contribuer en quelque façon.- Nous croyons au contraire avoir trouve le meilleur moyen de servir notre peuple comme nos amis et nos parents, si nous payons notre conviction de notre vie,.

H0883-0100

Nous allons à la mort unis comme nous l'étions dans la vie. Mon fidele compagnon de voyage m'accompagne aussi dans ce dernier voyage comme dans tous les grands voyages que j'ai fait depuis 34 ans. Loin de nous l'idée de condamner ceux qui suivent une tout autre route, voire même une route opposée. Mais nous prions nos amis et tous ceux qui nous aimaient et ont eu jusqu'ici foi et confiance en nous, d'être convaincus que c'est après une reflexion paisible et murie que nous choisissons le chemin qui nous a paru le plus juste et le plus convenable.

signé : Colin Ross

signé : Madame Colin Ross

Pour copie conforme à l'original :

Nuremberg, le 18 mars 1946.

l'Avocat :

Dr. Fritz Sauter

H0883-0101

Document Baldur v. Schirach N°119

Extrait de " Das Archiv" Février 1938/ Page 1393
Document 2715 PS Eph.U.S. 331

Fête d'inauguration de la maison étrangère de la jeunesse hitlérienne.

Aux abords de la capitale du Reich, sur la rive de la Havel, entre Gastow et Kladow, a eu lieu la fête d'inauguration de la maison de l'Etranger de la Jeunesse hitlérienne.

Ainsi que le Führer de la jeunesse du Reich v. Schirach l'exposa au cours de son allocution, la maison de l'Etranger doit être le lieu de rencontre de tous les Führer et cheftaines de la jeunesse hitlérienne, de l'association des jeunes Allemandes et des autres organisations du Parti, interessés à l'action de la jeunesse hitlérienne en ce qui concerne l'étranger. Les Führer et cheftaines de la jeunesse allemande doivent se trouver ici en contact avec ceux de la jeunesse d'autres pays, pour travailler à une compréhension réciproque des nations. Le même jour, devant les chefs de section des deux sexes pour l'action de la jeunesse hitlérienne aux frontières et à l'étranger, le Führer de la jeunesse du Reich v. Schirach fit un exposé sur la mission de ses collaborateurs au cours de l'année de la compréhension et déclara à ce sujet : Le corps des Führer de la jeunesse national-socialiste a besoin de l'expérience de l'Etranger, pour être formé politiquement. Il faut en particulier exiger des Führer de la jeunesse hitlérienne qu'ils apprennent les langues étrangères à côté de leur service quotidien.

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 13 Mars 1946

Avocat :

Dr. Fritz Sauter

H0883-0102

Document Baldur von Schirach N°120

De la brochure

"La maison de l'étranger " de la Jeunesse hitlérienne
près de Berlin sur la Havel
- 1938-

La maison étrangère de la jeunesse hitlérienne près de Berlin sur la Havel avait à remplir une mission particulière et représentative, le Führer de la jeunesse du Reich en ayant fait le centre spirituel de la collaboration des représentants de la jeunesse de tous les pays et nations. Les gradés et dirigeants de l'éducation d'état de la jeunesse qui visitent l'Allemagne seront les hôtes de cette maison afin d'y être instruits de l'organisation et des buts de la jeunesse hitlérienne.

---

pour copie conforme à l'original

Nurenberg le 16 Mars 1946

Avocat

Dr. Fritz Sauter

H0883-0103

Document Baldur von Schirach N° 120 a

E x t r a i t

de

" Das Archiv" Janvier 1937/ Page 1573

Promulgation de la Nouvelle Loi pour la Jeunesse Autrichienne.

8.1.1937 - L'Officiel " Wiener Zeitung" publie dans une nouvelle redaction le texte de la " Loi pour la Jeunesse" qui avait déjà été decidée par le Gouvernement Autrichien en Aout 1931 mais avait été retirée par la suite. D'après cette loi toutes les associations qui s'occupent de l'éducation des jeunes sont dissoutes par les autorités au cas où elles n'auraient pas été autorisées à la date du 1. Avril 1937 par le ministre de l'Education nationale.

Les Associations formant une partie de l'action catholique et qui comme telles sont soumises à l'Administration des eveques ne sont pas touchées par cette loi "

-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Je certifie par la présente que l'extrait ci-dessus est conforme à l'original que j'ai entre les mains.

Nuremberg le 15 mars 1946.

Avocat

Dr. Fritz Sauter

Munich

189

H0883-0104

Document Baldur von Schirach N° 122

Extrait de " Das Archiv", Juin 1937, page 391

" Approbation d'une loi tchèque sur la préparation militaire"

25.6.1937

Dans la Chambre des Députés à Prague, la loi sur la préparation militaire a été acceptée malgré les voix du parti allemand des sudètes et des partis de l'opposition hongroise. Cette loi introduit la préparation militaire pour les femmes, la jeunesse et la population masculine d'un certain âge, inapte au service militaire."

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 6 Mars 1946

Avocat

Dr. Fritz Sauter

H0883-0105

Document Baldur v. Schirach Nº 123

Extrait de : " DIE NEUE ZEITUNG" (Le nouveau Journal)

Un journal américain pour la population allemande

lère année Numéro 10 18 Novembre 1945
Page 1

Extrait de l'article :

Amitié alliée

De son côté, le Général Eisenhower a fait la déclaration suivante devant le Comité du Congrès militaire : " L'entrainement militaire de la jeunesse américaine est, à mon avis, la meilleure garantie pour maintenir la paix."

Pour copie conforme à l'original

Nuremberg le 16 Mars 1946

Avocat

Dr. Fritz Sauter

H0883-0106

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 125

Extrait de:

"Das Archiv" du 18.3.35/Pages 1805-1806

Ouverture du concours professionnel du Reich

Le concours professionnel du Reich, organisé du 18 au 23 mars (voir Bs, p 1676- vol 11), a été ouvert par le chef de la jeunesse du Reich, v. Schirach au cours d'une manifestation, qui eut lieu dans un atelier de l'AEG à Berlin. Toutes les entreprises dont les jeunes gens prirent part au Concours professionnel du Reich, étaient pavoisées.

Plus d'un million de candidats prirent part à la suite des appels locaux, à la manifestation, diffusée par tous les postes émetteurs allemands.

Le Chef de la Jeunesse du Reich fêta le concours professionnel du Reich en tant que symbole de camaraderie d'une nouvelle ère socialiste et mentionna, entre autre, l'introduction du service militaire obligatoire. La promesse solennelle des jeunes travailleurs allemands, qui prenaient part au concours professionnel du Reich, s'unit, suivant la déclaration de v. Schirach au nom de centaines de mille de jeunes ouvriers et ouvrières, aux assurances solennelles données par le Führer et le Ministre de la Défense du Reich, à l'occasion de la Journée de Commémoration des héros.

Il n'existe, dans le monde entier, aucune jeunesse, qui soit plus éloignée de l'idée de la guerre et plus voisine de l'idée du travail pacifique, que la jeunesse allemande.

H0883-0107

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH
No 125

Le chef de la Jeunesse du Reich, désigne en outre, le Concours professionnel du Reich comme première étape sur la voie conduisant à une loi future, concernant la réglementation de l'ensemble des rapports du jeune travailleur, soit la loi de perfectionnement professionnel, pour laquelle le Ministre du Travail du Reich est intervenu récemment (voir plus haut page 1805.)

Le nombre des participants au Concours professionnel du Reich, de cette année qui, en vue d'un choix utile avait été limité à 1 million. a été largement dépassé bien avant la date limite fixée pour les inscriptions (dans certains cas de 400 o/o), de telle façon qu'il fallait procéder à un choix spécial. En particulier, le nombre des employées de maison dépassa de 50o/o les prévisions et atteignit,par exemple à Berlin, avec 2100 contre 300 participants, un chiffre sept fois plus élevé que l'année précédente. Des augmentations analogues se produisent en ce qui concerne les métallurgistes et les employés de commerce et de bureau à Berlin. Le principe de la liberté a été sauvegardé, et aussi bien dans les entreprises que dans les écoles professionnelles, les jeunes gens n'ont pas été contraints d'y prendre part, et aucun examen obligatoire n'a été remplacé par un concours. Les résultats du concours ne devaient en principe être divulgués, car il s'agissait d'une épreuve de capacité et non d'un examen obligatoire et aucun partici-

H0883-0108

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 125

---

pant ne devait être lésé par la dite publication.

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original en ma possession.

Avocat.

Nuremberg, le 22.3.46

Dr. Fritz Sauter.

1946

H0883-0109

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH
No 126

Extrait de :

"Das Archiv" aout 1936 /P.722/723.
(No 36. du mois d'Aout , pages 746, 747, etc.)

Jeux olympiques 1936.

1.8.36. Manifestation de la jeunesse Hitlérienne au Lustgarten à Berlin, dont l'arrivée du flambeau olympique constituait l'évènement principal.

Le Chef de la Jeunesse du Reich, v Schirach , et le Chef des Sports du Reich, v. Tahammer-Osten, soulignèrent dans leurs discours la camaraderie avec laquelle la Jeunesse Hitlérienne recevait en Allemagne la jeunesse du monde.

Schirach constata.... que la Jeunesse hitlérienne, réuni ici avec la jeunesse du monde, servait de ses jeunes forces, non des buts de guerre, mais au maintien de la paix.

Mes camarades voient dans les Jeux Olympiques un symbole de cette paix, à laquelle nous avons tous prêté serment par profonde conviction.

.....

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession

Avocat.

Nuremberg, le 9 fevrier 1946 Dr. Fritz Sauter.

H0883-0110

DOCUMENT BALDUR V SCHIRACH

No 127

Extrait de:

"Das Archiv", avril 1938/P.22

19.4.36. Engagement de la classe 1928 de Jeunesse (Jungvolk)

"Comme tous les ans, v. Schirach engage, dans le grand réfectoire de la Marienburg, par un discours diffusé par tous les postes émetteurs, les centaines de milliers de jeunes gens et de jeunes filles de la classe 1928, qui ont été appelés dans les rangs du Jungvolk et des Jungmaedel; v.Schirach déclara, entre autre dans son discours : Notre éducation n'est pas fondée sur l'enseignement, mais sur l'expérience. Au cours de la vie, étant donné que garcons et fillettes veulent s'amuser, il faut entretenir ce goût de jeu parmi la Jeunesse. Nous ne voulons à aucun prix ternir la joie que la jeunesse prend au mouvement, par une éducation pseudo-militaire qui, de l'avis unanime des Chefs de la jeunesse et des officiers est sans valeur. Les jeunes gens dont des jeunes gens et deviendront des hommes d'autant meilleurs et plus virils, qu'ils auront été de véritables jeunes gens.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original en ma possession.

Avocat.

Nuremberg, le 12 fevrier 1946 Dr. Fritz Sauter.

196

H0883-0111

Document Schirach No 127a

Extrait

de

"Idée et aspect de la Jeunesse hitlérienne" (Leipzig 1934)

Page 139 :

"Tout homme bien pensant reconnaîtra que le principe même de la jeune direction s'oppose à l'affirmation d'une formation militaire de la jeunesse allemande.

Un gouvernement, qui veut donner une formation militaire à sa jeunesse, n'a pas l'habitude de confier la direction de la jeunesse à des personnes, qui n'ont subi elles-mêmes aucune formation militaire;

Je certifie que la présent extrait est conforme à l'original, en ma possession.

Nuremberg, le 16.3.46

Avocat.

Dr. Fritz Sauter

H0883-0112

Document Schirach No 128

Extrait du livre de v. Schirach "Révolution de l'Education,
(Editions Franz Eher, Munich 1938)

Page 143 : "La Jeunesse hitlérienne n'est pas une fondation de l'Etat pour la jeunesse, mais une fondation de la Jeunesse pour l'Etat."
Sa structure provient fatalement de là. Ses chefs, ne sont pas des éducateurs nommés, des maitres ou des officiers, mais des jeunes gens qui se sont élevés, dans le sein de leur jeune communauté"

.-.-.-.-.-.-.

S. Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original, en ma possession.

Nuremberg, le 14 Février 1946.

Avocat.

Dr. Fritz Sauter

H0883-0113

Document Schirach No 129

Extrait de "Das Archiv" Février 1938/Page 1934/1935.

(Ziemer Affidavit)

Conditions d'admission à l'Académie pour la direction de la Jeunesse à Brunswich :

1.) Preuve de l'origine allemande (par le sang).

2.) Certificat de parfaite santé sans aucune tare héréditaire.

3.) Attitude nationale.socialiste sans reproche. Capacités physiques et morales.

4.) Formation professionnelle terminée ou baccalauréat.

Le candidat prend part à des cours permettant de sélectionner,... après avoir subi avec succès les épreuves, le candidat chef doit passer:

1.) 4 mois, en qualité de collaborateur auprès d'une direction régionale.

2.) 8 semaines à l'Ecole des chefs du Reich à Potsdam.

3.) 1 an à l'Académie pour la direction de la jeunesse,

4.)Un examen de fin d'études.

.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.

Je certifie que le présent extrait est conforme à l'original, en ma possession.

Nuremberg, le 9 Février 1946.

Avocat.

Dr. Fritz Sauter

199

H0883-0114

Document Schirach No 130

Extrait de "Das Archiv", Février 1938, Doc. 2715 PS
Exh. U. S. 331, Page 1394

Education des membres du Corps des Chefs de la Jeunesse hitlérienne.

Le Chef de la Jeunesse d'Allemagne vient de faire paraître une Ordonnance, concernant la formation à donner aux chefs de la Jeunesse hitlérienne. Il a chargé de l'exécution de cette ordonnance le Chef du Service du Personnel de la Direction de la Jeunesse du Reich, le Chef principal de District Heinz Hogu John, Dans cette ordonnance nous lisons: "Les grandes tâches, que le Fuehrer a confiées à sa Jeunesse, exigent un groupe de Chefs, qui doit pouvoir faire face, en ce qui concerne le caractère et l'effort, aux plus hautes exigences. L'Académie de Brunswich est désignée pour la formation de ce corps de chefs."(v. Ba, P. 1301 (T. 22) 179 (T. 26) 1309 (T. 33)" Chaque garcon de la Jeunesse hitlérienne peut être appelé à cette Académie. Les conditions sont les suivantes :

1.) Justification de la descendance de sang allemand.
2.) Certificat médical relatif à la santé personnelle et héréditaire.
3.) Attitude nationale-socialiste nette, aptitude physique et intellectuelle.
4.) Formation professionnelle terminée ou baccalauréat. Le postulant prend part à un stage de sélection. Après la fin de ce stage, on décide, s'il remplit les conditions . Si l'examen est passé avec succès, l'exécution des tâches suivantes sera demandée au postulant.

H0883-0115

1. Activité de quatre mois comme collaborateur dans la Direction d'un district.

2. Stage de huit semaines à l'école des chefs de la Jeunesse du Reich à Potsdam.

3. Instruction d'un an à l'Académie de la Direction de la Jeunesse.

4. Stage de trois semaines dans l'industrie à l'intérieur ou stage de six mois à l'Etranger.

5. Examen final.

Par son appel à l'Académie le postulant s'engage pour une durée de 12 ans au minimum au service de la Jeunesse hitlérienne.

Après l'examen final, on remet au postulant le brevet de chef de Jeunesse du Chef de la Jeunesse du Reich avec la nomination immédiate au titre de Bannfuehrer et de l'affectation au corps des chefs de la Jeunesse hitlérienne.

Pendant son instruction même à l'Académie le postulant décide, s'il veut continuer, après son service dans la Jeunesse hitlérienne, à travailler dans le Parti ou pour l'Etat. A cet effet et pendant son activité de chef de la Jeunesse hitlérienne le postulant sera affecté, une fois par an, pour la durée de trois à quatre semaines, à un service du mouvement ou de ses organisations. Son emploi définitif cependant sera décidé par moi."

H0883-0116

Document Schirach

L'Ordonnance concernant la formation des membres du Corps des chefs de la Jeunesse hitlérienne doit être considérée comme la directive, dans le cadre de laquelle on procédera à la sélection des chefs par le Délégué du Chef de la Jeunesse du Reich. Celui-ci fera paraitre aussi les dispositions d'exécution.

.-.-.-.-.-.

Je certifie conforme à l'original l'extrait ci-dessus.

Nuremberg, le 14 Mars 1946.

L'Avocat:

(Cachet humide)

2006

H0883-0117

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 131

Extrait

de

"Das Archiv", avril 1935 / Page 24

LA VISITE DU DOCTEUR STELLRECHT A L'ECOLE NORMALE DES CHEFS DE LA JEUNESSE HITLERIENNE

11.4.1935.

Dans le cadre de l'Ecole Normale des Chefs de la Jeunesse hitlérienne à l'Académie de la politique, le Chef principal de district STELLRECHT (à cette époque Chef de l'Office, Formation de la Direction de la Jeunesse du Reich) parle sur le thème "Entrainement de la Jeunesse", en présence des représentants du Gouvernement du Reich, des Ambassades étrangères, du Parti et de la Wehrmacht, de l'Enseignement et de l'Université. Entre autres, il déclara :

"Nous n'avons jamais donné à aucun jeune une arme de guerre ou une grenade chargée. Nous formons la jeunesse au point de vue âme et esprit.....

Les hommes, qui gouvernent en Allemagne, connaissent la guerre et ses horreurs et ils emploieront tous les moyens pour maintenir la paix au peuple.....

Je certifie conforme à l'original l'extrait ci-dessus.

Nuremberg, le 27 Février 1946.

l'Avocat
Dr Fritz SAUTER

201

H0883-0118

DOCUMENT BALDUR VON SCHIRACH

No 132

Extrait

de

"Das Archiv", J A N V I E R 1939.

19.1.1939- EDUCATION PRE ET POSTMILITAIRE PAR LA S.A.-

" Les classes à l'instruction de la Jeunesse hitlérienne doivent etre préparées, à partir de 16 ans révolus, à recevoir l'insigne de défense des S.A."
(Cette ordonnance du Fuehrer a été portée à ma connaissance par la presse quotidienne ! Je me suis opposé avec succès à son exécution. Finalement ma protestation immédiate l'emporta. B.v.Sch.)

Je certifie conforme à l'original l'extrait ci-dessus.

Nuremberg, le 14 février 1946.

l'Avocat :

Dr. Fritz SAUTER.

H0883-0119

Doc. Bald. V. SCHIRACH

N° 134

C O P I E

Extrait du "Manuel pour les Services du Delegué General pour la main d'oeuvre et les services interesses du Reich dans le Grand Reich allemand et dans les territoires occupes". par Dr Friedrich DIDIER.

TOME I/1944

Editeur : le Delegué general à la main d'oeuvre.

Page 69 :

Ordonnance N° 1 du 6 avril 1942 concernant la nomination des Chefs de District comme delegues pour la main d'oeuvre dans les gau

Par la presente ordonnance, je nomme

Les Chefs de District de la N.S.D.A.P.

mes delegues pour la main d'oeuvre dans les territoires des Districts sous leur direction.

A. Ils ont pour mission :

..... 4. de contrôler les resultats du travail de tous les ouvriers etrangers et des ouvrières etrangères. A ce sujet, des instructions particulières suivront.

5. Contrôler la qualite règlementaire de la nourriture, de l'hebergement et du traitement de toute la main d'oeuvre etrangère et des prisonniers de guerre-travailleurs libres .....

H0883-0120

Doc. Bald. Von SCHIRACH
N° 134

B. Execution.

1. Les presidents des Offices regionaux du travail ont été invités à être avec leurs collaborateurs a la disposition des Chefs de District pour donner des renseignements et des conseils. En outre, ils doivent donner suite, dans le cadre des prescriptions et des lois en vigueur et dans l'interêt de la bonne marche des affaires, aux initiatives et aux desirs des Chefs de District, en ce qui concerne l'amelioration du travail.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Je certifie conforme a l'original la copie ci-dessus.

NURNBERG, le 18 mars 1946

l'Avocat :
(cachet humide)

H0883-0121

Doc; Bald. Von SCHIRACH

N° 134

C O P I E

Extrait du "Manuel pour les Services du Delegué Général a la Main d'Oeuvre et les services interesses du Reich dans le Grand Reich allemand et dans les territoires occupes " par Dr Friedrich Didier

TOME I / 1944

Edité : le Delegue-général pour la Main d'Oeuvre.

Principes generaux du Delegue-general à la main d'oeuvre.

Le P R O G R A M M E

publié le Jour de l'anniversaire du Fuehrer 1942

PRINCIPES

Page 30

Chapitre VII

..... Mais on doit veiller rigoureusement, a ce que les representants souverains du Parti ou les Services de la NSDAP, ses organisations, ses formations et ses organisations affiliées, n'assurent pas les fonctions, qui ne sont que de la competence et de la responsabilité des autorités de l'Etat, de l'Armee ou des institutions de l'Economie. En outre, ils ne doivent pas s'immixer arbitrairement dans la marche des affaires de services, pour lesquelles ils ne sont pas competents, conformement à la volonté du Fuehrer .....

Je certifie conforme à l'original la copie ci-dessus.

NUREMBERG, le 18 mars 1946

l'Avocat

(cachet humide)

H0883-0122

Doc. Bald. v. SCHIRACH

N° 135

Déclaration faite sous la foi du serment

Le Docteur Siegfried U I B E R R E I T H E R declare aux fins de deposition auprès de la Cour militaire de Justice Internationale et après avoir ete informe de son obligation de dire l'exacte vérité et des peines entraînées par une fausse declaration, ce qui suit :

Je m'appelle le Docteur Siegfried UIBERREITHER, je suis ne le 29 mars 1908 et j'ai ete en dernier lieu Gauleiter et Reichstatthalter de Styrie. Mon dernier domicile etait à GRAZ, Stifting N° 2.

On a lu devant moi les passages concernant l'inculpé Baldur Von SCHIRACH, tires des pages 4 et 5 et de la page 8 de la declaration faite sous la foi du serment par Hans Marsalek, le 8 avril 1946, Doc. 3870 PS. Comme témoin, je declare à ce sujet ce qui suit :

1.) Au sujet de la page 8 de la declaration Marsalek :

Je suis devenu Gauleiter de la Styrie en mai 1938 et je le suis reste jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale. J'ai ete en tout et pour tout deux fois au camp de concentration de Mauthausen. Je sais avec certitude que je n'y ai pas ete souvent. La première fois, j'ai ete à Mauthausen en compagnie du Gauleiter EIGRUBER de l'Oberdonau ; selon mes souvenirs precis, j'y ai ete en 1941. La raison de cette première visite que je fis à Mauthausen etait la suivante : à l'occasion d'une rencontre de service avec le Gauleiter EIGRUBER, celui-ci me raconta que l'ancien gouverneur de la

H0883-0123

Doc. Bald. V. SCHIRACH

N° 135

Styrie, un certain Docteur Stenan, se trouvait depuis 1938 en camp de concentration et plus exactement à Mauthausen. Je me rendis, à cette occasion, avec EIGRUBER à Mauthausen en partie pour voir une fois de mes propres yeux un tel camp de concentration, mais avant tout pour

H0883-0124

parler avec le Dr. Stepan et pour essayer par la suite d'obtenir sa libération du Reichsfuehrer SS Himmler. C'est ce que j'ai réussi à faire après de longs efforts. Dans cette première visite à Mauthausen, je n'ai rien remarqué qui aurait pu faire conclure à un traitement cruel des prisonniers, à des exécutions en masse ou à des choses semblables. Je fais remarquer à ce sujet que nous les Gauleiter, nous n'avions, en principe, rien à voir avec l'administration des camps de concentration et que les visites des Gauleiter dans les camps de concentration étaient particulièrement peu désirées, parce que Himmler rejetait et cherchait à empêcher toute immixtiondes Gauleiter dans sa sphère de compétence. En fait, le commandant du camp de Mauthausen, un certain Ziereis, nous a dit, lors de ma première visite à Mauthausen, qu'en droit strict il devrait téléphoner auparavant à son service supérieur de Berlin pour demander la permission de nous laisser entrer (le Gauleiter Eigruber et moi) dans le camp de concentration.

La 2ème visite à Mauthausen, d'après mes souvenirs, a eu lieu en janvier 1942, assurément pas en 1944 comme il est dit dans la déclaration faite sous la foi du serment par Marsalek. Cette seconde visite à Mauthausen se produisit à la suite d'une importante conférence; car à cette seconde visite prirent part aussi l'inculpé Baldur v.Schirach, d'autres Gauleiter de l'Ostmark (Autriche) et une série d'autres personnalités. Il pouvait y avoir environ vingt personnes en tout.

Auparavant la visite avait été annoncée officiellement au commandant du camp et elle eut lieu sous la conduite du commandant Ziereis.

H0883-0125

Au cours de cette visite, je pus remarquer une station dentaire très bien installée et lors de l'inspection que nous fîmes, Zicreis me fit en partant la remarque que les prisonniers

H0883-0126

recevaient dans cette station dentaire un traitement de premier choix pour conserver leur force de travail; nous fumes alors conduits aussi dans un foyer où jouait un orchestre et où a chanté un ténor espagnol. Nous visitâmes aussi l'installation des cuisines qui donnait une bonne impression moderne et nous assistâmes ensuite à la distribution des repas aux pensionnaires du camp; nous goutâmes aussi la nourriture que l'on distribuait et nous eûmes l'impression que la nourriture était préparée conformément à la situation alimentaire existant alors et suivant les réglements.

Sur une question d'un de ceux qui participaient à cette inspection, le commandant Ziereis déclara que le camp de Mauthausen renfermait essentiellement des éléments criminels et asociaux provenant de toutes les prisons et de toutes les maisons de détention possibles, particulièrement les récidivistes en matière de crimes contre les moeurs qui avaient persisté à porter atteinte à la jeunesse. On nous montra alors le célèbre coureur de fond, le Dr. Pelzer, qui nous fut dépeint par Ziereis comme un homosexuel particulièrement dangereux et dont l'aspect extérieur produisait une impression tout à fait lamentable qui s'expliquait par ses dispositions criminelles. Je me rappelle que Baldur v.Schirach précisément s'intéressait particulièrement à ce cas et s'effrayait particulièrement du fait qu'un ancien sportif connu dans le monde entier pût tomber aussi bas et de ce que la jeunesse fût exposée à de tels dangers.

A l'occasion de cette inspection v.Schirach s'informa auprès du commandant de camp Ziereis de l'état sanitaire des détenus et du taux de la mortalité. Ziereis donna à ce sujet des

H0883-0127

explications apaisantes et déclara, à ce propos, qu'ils avaient aussi contruit un four crématoire dans le camp.

H0883-0128

Il était construit pour brûler les cadavres; le commandant ajouta que le camp comprenait, si je ne me trompe pas, environ 20.000 détenus; sur un aussi grand nombre d'hommes, il était naturel qu'il y eût toujours de nouveaux cas de décès; le petit cimetière de Mauthausen était tout à fait insuffisant pour une installation aussi importante, c'était là la raison pour laquelle on avait aménagé le four crématoire. Cela ne m'a frappé en aucune façon parce que je me suis dit sans plus qu'étant donné l'importance numérique du personnel on avait besoin ou d'un cimetière plus grand ou d'un four crématoire. Au cours de cette visite, nous jetâmes aussi un regard fugitif dans une cave où se trouvaient quelques cadavres; pour la raison que je viens d'indiquer cela ne m'a frappé en aucune façon.

Durant toute la visite il n'a pas été dit un seul mot d'une chambre à gaz. Si on m'en avait parlé, cela m'aurait sûrement frappé et serait certainement resté dans ma mémoire, car je n'avais rien entendu dire auparavant au sujet d'installations de cette nature et une telle installation aurait été en contradiction complète avec toute la description que Ziereis nous faisait de son camp et aussi avec toute l'impression que nous avions retirée du camp. Je ne crois pas encore même aujourd'hui qu'il existât alors, au moment donc de ma seconde visite à Mauthausen, une telle chambre à gaz. J'ai même interrogé spécialement à ce sujet le témoin Hoellriegel, lorsqu'il était présent dans cette maison des témoins pour faire sa déposition, et il m'a répondu qu'il était certain que lors de ma première visite à Mauthausen une telle chambre à gaz n'existait pas encore, mais qu'il ne pouvait pas dire si un tel local existait lors de ma seconde visite.

H0883-0129

Mais ceci je le sais avec certitude et j'affirme sous la foi du serment qu'à ma deuxième visite à Mauthausen je n'ai rien entendu et rien vu de ces procédés d'asphyxie par le gaz.

A l'occasion de ma deuxième visite à ce camp nous avons vu un gibet. Nous nous sommes naturellement informés à ce sujet auprès de Ziereis et celui-ci nous déclara que des évadés et coupables de ce genre étaient exécutés après une procédure régulière et après avoir été condamnés à mort. A ce sujet, il nous raconta que deux détenus s'étaient évadés récemment et qu'ils avaient commis aussitôt après leur évasion des actes de banditisme; ils ont été repris et pour cette raison condamnés à mort par le tribunal; ces deux criminels seraient prochainement pendus ici. En ma qualité de juriste je m'intéressais aux détails de la procédure employée dans le camp à l'égard de criminels de cette espèce. Il m'expliqua là-dessus tous les détails et je dois dire que ma conception de juriste était satisfaite et que ces explications ne contenaient rien qui aurait pu me choquer. Si Schirach, à l'occasion de ma deuxième visite s'est fait présenter des prisonniers politiques de mon district et leur promit un élargissement prochain, cela je ne puis le dire, mais c'est possible. A ce moment là je m'intéressai moi-même aux prisonniers de mon propre district (Steirmark) et je me fis présenter un détenu originaire de mon district nommé Ptacek; je suis intervenu aussitôt après ma visite à Mauthausen en faveur de ce Ptacek et j'ai obtenu sa libération.

H0883-0130

2.) Relativement aux pages 4 et 5 de la déclaration faite sous la foi du serment par Marsalek, je déclare ce qui suit :

le 28 mars 1945 (je me souviens très exactement de la date parce que c'était le jour de mon anniversaire)

H0883-0131

j'étais invité avec d'autres personnes, par le Reichsfuerer SS Himmler à une conférence à Vienne. Apparemment cette conférence était provoquée par l'échec de l'offensive de la division blindée SS de la 6ème armée allemande et par l'imminence de la bataille pour Vienne. Himmler adressa une allocution aux fonctionnaires compétents de la Police et de l'Administration et pria, à cette occasion les Gauleiter présents de se réunir dans une pièce voisine de la salle indiquée. A cette occasion nous recumes de Himmler les pleins pouvoirs de juridiction martiale.

A ce moment Himmler fut appelé au téléphone et eut un entretien dramatique avec le quartier général du Fuehrer (Fegelein) au cours duquel de sévères reproches lui furent adressés au sujet de la division blindée SS de la 6ème armée. Entre temps Himmler appela le commandant de Mauthausen, Zierois déjà plusieurs fois mentionné, qui était apparemment également convoqué à Vienne. Personnellement je demandai alors à Himmler ce que je devais faire des ouvriers étrangers, des prisonniers de guerre, des Juifs Hongrois etc.., que nous avions utilisés pour la construction de positions à la frontière du Sud-Ouest ainsi que de la population civile si l'ennemi arrivait. Je proposai de laisser les Juifs là où ils se trouvaient et de les envoyer avec un drapeau blanc à la rencontre de l'ennemi afin qu'il les prenne en charge. A ma surprise Himmler déclara : "Non j'ai besoin des Juifs ; je donnerai l'ordre à Zierois afin qu'il prenne soin que tous les Juifs qui étaient occupés à la construction de positions soient ramenés à Mauthausen". Il déclara, en outre, que les Juifs qui se trouvaient dans cette région devaient être traités particulièrement bien; ils devront être traités le mieux possible.

H0883-0132

Ils devaient être très bien ravitaillés afin d'être en bonnes conditions physiques. Il rendait Ziereis personnellement responsable de ce qu'aussi bien les juifs internés dans ces camps que ceux qui étaient évacués en amont du Danube soient à tout point de vue particulièrement bien traités et en particulier en ce qui concerne la nourriture, l'habillement, les soins médicaux etc.

De même les juifs internés à Mauthausen devraient toucher les rations maxima.

Moi-même et les autres assistants nous fûmes particulièrement frappés par cet ordre du Chef des S.S. du Reich, et nous trouvions tous tout cela très bizarre et je supposais que quelque chose de particulier devait se cacher là dessous, que je ne pouvais pas très bien m'expliquer. Moi-même ou un autre des assistants demandai donc ce que tout cela signifiait et ce qu'en réalité il comptait faire des juifs qui se trouvaient à Mauthausen. Himmler eut un sourire, prit une attitude très mystérieuse et dit seulement que tout cela avait une raison valable, qu'on pourrait avoir une fois besoin de gages, ou quelque chose dans ce genre.

Il ne s'exprima pas plus clairement là-dessus et nous en étions très étonnés, parce que ces nouveaux ordres d'Himmler étaient complètement en contradiction avec ses dispositions antérieures vis-à-vis des juifs. Il n'a absolument rien dit de ce que les juifs devaient remonter le Danube à pied.

Moi-même je me suis opposé à ce moment là, en ma qualité de Gauleiter du territoire en question aux ordonnances d'Himmler en alléguant

H0883-0133

Je certifie par la présente la conformité de la copie ci-dessus avec l'original en ma possession.

Nuremberg le 25 avril 1946

Dr. Sauter

Avocat.

H0883-0134

que dans mon district les routes étaient de toute facon déjà encombrées et que le transport ne pouvait se faire qu' au prix de très grandes difficultés techniques - C'est pourquoi j'ai réitéré ma proposition d'abandonner le sort des juifs aux russes et à l'aide de drapeaux blancs s'occuper de leur prise en charge normale par ceux-ci. Mais Himmler maintint après comme avant l'ordre contraire qu'il avait donné et ajouta: "Non, j'ai besoin des juifs" - Il ne donna pas de renseignements plus précis et Zierois également resta perplexe devant la soudaine attitude humanitaire qu'Himmler montrait à l'égard des juifs et fit même une plaisanterie à ce sujet: "Si je les traite si bien que ca, ils finiront par me nommer rabbin d'honneur."

L'exécution du transport des juifs en amont du Danube en direction de Mauthausen n'était pas du ressort des Gauleiter, mais en partie de celui du Commandant de camp Zierois et de celui de la Police secrète de l'Etat. En principe les Gauleiter n'y avaient aucune part.

La supposition contraire contenue dans la déclaration sous la foi du serment de Marsalek en date du 8 avril ne correspond donc aucunement aux faits. L'exactitude de mon point de vue peut être certifié par toutes les personnes présentes à la conférence en question ainsi que par le SS Führer Becher (actuellement à la prison de Nürnberg) qui a reçu au printemps 1945 des ordres d'Himmler relatifs à un meilleur traitement des juifs.

Nuremberg, le 15 avril 1946

signé:

Dr. Siegfried Uiberreither

.....

H0883-0135

Doc. Bald. v. SCHIRACH

N° 136

Extrait du livre "Volonte et pouvoir" Annee 1936.

Gottfried Neese :

L'UNION de la JEUNESSE ALLEMANDE dans le REICH NATIONAL socialiste

Page 15

La JEUNESSE JUIVE

En dehors de la jeunesse allemande, les associations de la jeunesse juive ont la possibilite d'agir dans leur cadre. Quoiqu'elles soient soumises a la surveillance du Chef de la Jeunesse du Reich, elles ne sont pas troublees dans leur vie interieure. Dans le cadre de la Jeunesse, les israëlites se placent dès aujourd'hui dans cette situation speciale isolee et libre en elle-même, qu'ils recevront un jour dans l'Etat allemand et dans l'Economie allemande et qu'ils possèdent deja en partie.

Je certifie conforme a l'original l'extrait ci-dessus.

signé : Dr SAUTER

H0883-0136

Je soussigné Max PUNCH certifie connaître parfaitement la langue allemande et la langue française et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincère et correcte du Livre des documents " Baldur von Schirach "

Le I4 Mai I946

Le Chef de la section VI

Max PUNCH